

L'ÉCHO DES COTEAUX

AOÛT 2023

Saint-Amant-Tallende



la page Facebook de la municipalité

Ville de Saint-Amant-Tallende



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi 14h - 18h

Mercredi 14h - 18h

Samedi 9h - 12h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
NATHALIE GUILLOT,
MAIRE

COORDINATION :
AGNÈS EVRARD,
ADJOINTE AU MAIRE

COMITÉ DE LECTURE :
ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

MISE EN PAGE ET IMPRESSION :
IMPRIMERIE DECOMBAT
25 RUE G. CHARPAK
ZONE DES MONTELS III
63118 CÉBAZAT

N° ISSN : EN COURS
Tiré à 1 000 exemplaires



Édito



La première ligne de ce bulletin pour remercier tous les habitants qui ont répondu à notre « enquête sur la communication » distribuée dans le précédent numéro !

Nous avons à cœur de communiquer à travers nos différents supports nos actions, projets, ainsi que les activités proposées par les nombreuses associations présentes sur la commune. Et vous êtes nombreux à apprécier cette communication, principalement via les supports FaceBook, panneau lumineux au cœur du bourg et surtout ce bulletin communal, plébiscité dans son format papier et distribué par les élus dans toutes les boîtes aux lettres des habitants. Donc, nous continuerons à le rédiger 3 fois par an pour faire le bilan des actions communales et nous continuerons à solliciter les associations, écoles et autres forces vives de la commune pour l'alimenter de photos et articles décrivant leurs actions.

Cet automne, la deuxième phase de travaux va débuter Allée des Marronniers (reprofilage de la partie « voie de circulation » et stationnements ; réfection des trottoirs). Nous sommes en attente d'éléments suite à un appel d'offre commun avec le Conseil Départemental pour connaître le calendrier des travaux et l'entreprise retenue pour ces travaux d'envergure. Comme pour la phase précédente, nous devons fermer temporairement la circulation sur cet axe lors de certaines phases de travaux ; des déviations seront alors mises en place.

Alors que la rentrée scolaire approche, la vie communale et associative sera marquée par le « rendez-vous de rentrée » à travers le forum intercommunal des associations qui se déroulera le samedi 9 septembre à la salle polyvalente et regroupera les associations des communes de Tallende, Saint-Amant-Tallende, Saint-Saturnin et Saint-Sandoux.

Bonne rentrée à tous.

Le Maire,
Nathalie GUILLOT



Allée des Marronniers

Au jour de mise en page de ce bulletin, nous ne pouvons préciser la date de début des travaux de surface plus finement qu'en les situant dans la période automnale. En effet, ils se dérouleront sur Saint-Amant concomitamment avec ceux du Département en charge du reprofilage et de la structure de la chaussée.

Une réunion publique de présentation sera organisée avant le début des travaux, mais voici quelques principes de composition :

L'Architecte des Bâtiments de France nous impose le maintien de l'alignement classé des arbres et l'emploi de gravillons clairs pour éviter l'effet urbain d'une bande d'enrobé noir;

La commune opte pour l'emploi de matériaux perméables avec l'objectif de préserver l'aspect naturel et végétal de l'allée. La chaussée aura une largeur de 5,50 m avec deux dévoiements pour limiter la vitesse. Les poches de stationnement, offrant plus de places qu'actuellement, seront organisées entre les marronniers avec l'ajout d'espaces plantés. Dans la vue en perspective, l'œil sera ainsi guidé par l'alignement des arbres et non celui des voitures en stationnement.

L'éclairage sera composé de candélabres aux formes très épurées, l'aménagement sera complété par la mise en place de bancs et de points de collecte des déchets ménagers..

	CHAUSSEE BB CLAIR		ESPACES PLANTÉS
	TROTTOIR SABLE STABILISÉ		ESPACES ENGAGONNÉS
	TROTTOIR PAVÉS		ARBRES EXISTANTS
	ACCÈS VÉHICULES BB CLAIR GRENAILLÉ		POINTS DE COLLECTE
	STATIONNEMENT BB CLAIR GRENAILLÉ		GRILLES AVALOIRS / CANIVEAUX GRILLES

BB signifie béton bitumineux = enrobé

Fête du Vélo

Le 3 juin, c'était la journée mondiale du vélo. Cette date symbolique a été choisie par la municipalité pour organiser sa première Fête du Vélo !

Une journée ludique, festive et pédagogique qui a ravi petits et grands.

Cette animation s'inscrivait aussi dans le cadre de la mobilité douce à Saint-Amant.

A 10 h, la compagnie **Un P'tit Vélo dans la Fête** nous a donné rendez-vous sur le parvis de la mairie.

Paille l'Épouvantail sympathique, sur son tricycle sonorisé, tractait un chariot déjanté plein de surprises. **Etamine la Fleur**, avec sa jolie voix et son Fleurophone accompagnait les mélodies de son compère. La déambulation était en marche !!!



Petits et grands, sur leur vélo décoré, suivaient ce drôle d'équipage. Tout au long de leur déambulation, ils ont distillé des chansons intemporelles que tous ont plaisir à réentendre et à fredonner. Des chansons drôles, pleines de joie de vivre, des chansons douces pleines de poésie et de tendresse... On les découvre, on les redécouvre pour le plus grand bonheur de toutes et tous.

Mais ce n'est pas tout ! De leur chariot rigolo s'envolaient des nuées de bulles irisées ou bien la Fleur s'amuse à faire de magnifiques bulles géantes qu'on joue à éclater...

Et puis il y a le **Grand Livre des Petits Défenseurs de la Nature** dans lequel on vient écrire son prénom ou faire un joli dessin en s'engageant à toujours être un Ami de la Nature (enfin autant que possible bien sûr !). Après on repart avec une bombe à graine offerte par la Fleur et qu'on pourra planter où l'on veut...

Enfin il n'est pas rare que la jolie **Fleur** offre à une maman une belle rose en papier qu'elle a confectionnée de ses mains...

Cette journée se voulait aussi pédagogique, l'association **La Soupape** tenait un stand de transformation de vélo classique en vélo électrique.

L'après-midi, des modules ont été installés sur le pré des sœurs par **VéloAventure 63** permettant aux vététistes de **XC63** de faire des démonstrations de sauts, de slaloms...

Le spectacle était garanti.



État civil

Naissances :

- CUSUMANO Leeroy, le 7 juin 2023 à Beaumont
- POUZET Emy, le 5 juillet 2023 à Clermont-Ferrand
- ROUSSON Lily, le 6 juillet 2023 à Clermont-Ferrand

Mariages :

- CAZEAUX Xavier et VIALLET Anne-Cécile, le 15 juillet 2023
- CASALIS Martin et GAUTHIER Pauline, le 22 juillet 2023
- MESTRE Michaël et FERREIRA Isabelle, le 29 juillet 2023
- GRAMMATICO Fabrice et NADAUX Emmanuelle, le 5 août 2023
- GIL Clément et PIC Marjorie, le 12 août 2023
- VIETTE Sylvain et BLAUWART Lucile, le 12 août 2023

Décès :

- CHIRENT Paulette veuve BERNARD, le 29 avril 2023
- JOHANNEL Marguerite veuve DAVID, le 23 mai 2023
- MATHIEU Michel, le 24 mai 2023
- TISSOT Fabienne épouse CHALIN, le 7 juin 2023

Prêt de matériel

Nous rappelons que le prêt de matériel (tables, chaises, bancs...) peut être sollicité au secrétariat de Mairie par les habitants de la commune.

Nuisances sonores

Nous ne pas troubler la tranquillité d'autrui, une composante des bonnes relations de voisinage.

Les enquêtes le montrent, le bruit est la nuisance de la vie quotidienne la plus mal supportée. Le bruit a des effets sur la santé : troubles du sommeil, hyper tension artérielle, nervosité... C'est également une source de litiges concernant les bruits de comportements (sono, aboiements de chiens, bruits de bricolage...) Les textes en font une infraction pénale. Sur le territoire communal les travaux de jardinage et bricolage sont autorisés de 8h à 20h les jours ouvrables, de 9h à 19 h les samedis et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Cela ne signifie pas que l'on peut faire tout le tapage que l'on veut, aussi longtemps que l'on veut ! Il est important que chacun respecte ce sens civique afin que Saint-Amant-Tallende reste un village où il fait bon vivre pour tous.

Agenda

2 septembre : Fes't'IMAGINE : IMAGINE fait son cirque

Jeux en bois, ballons à sculpter - 15h30

Ateliers cirque - 16h30-18h30

Concert tout public "Junior le vieil alligator" - 19h30

9 septembre : Forum des associations

13 septembre

Réunion publique : parc solaire

Mairie - 20h30

16 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Eglise - 15h à 16h30

17 Septembre

Visite de l'église - 17h à 18h30

17 septembre

2^{ème} marche gourmande ARSA

21 septembre

Rencontre verger citoyen participatif

Mairie - 17h

24 septembre : Puces des couturières

28 septembre : Apéro rencontre Association Imagine

8 octobre

Saint-Amant en rose : marche caritative

15 octobre

Brocante association Saint VERNY - Centre bourg

18 octobre

Médiathèque : Atelier numérique - 14h à 16h

28 octobre

Médiathèque : Lectures 0-3 ans - 9h30

2 décembre

Médiathèque : Jeux de société avec animateur La Vache Carrée - 14h à 17h

16 décembre

Sainte Barbe : 30 ans de la section des Jeunes Sapeurs Pompiers - Salle polyvalente

16 décembre

Imagine : spectacle de Noël

20 décembre

Médiathèque : Lectures 0-3 ans - 9h30



Inauguration circuit d'éducation routière

Le 16 juin le Maire a inauguré le circuit d'éducation routière pour les enfants en présence de nombreux parents, d'habitants, d'élus.



Ce circuit a été réalisé dans un environnement sportif, côtoyant les terrains de tennis, le city park, la salle J.PIGNOL également dédiée aux sports ; mais également tout près de l'environnement scolaire afin que les jeunes puissent en profiter un maximum.

L'apprentissage du maniement du vélo et le respect du code de la route sont les règles. Ce parcours permet aux enfants de connaître les différents panneaux, respecter les vitesses, les autres utilisateurs, avertir de son changement de direction et rouler à droite. L'enfant doit maîtriser son vélo afin d'éviter les chutes ou les accidents.

Labellisée «Terre de Jeux 2024 », la commune s'est donnée pour but d'inculquer la culture du sport, de bouger à ses habitants. Par ailleurs des voies de circulation pour piétons et cyclistes permettant l'accès au bourg et aux écoles seront créées.



Ensuite tout le monde s'est retrouvé au Marché hebdomadaire où une animation musicale accompagnait les emplettes. Les producteurs locaux ont fêté leurs deux années de présence sur ce marché.



Bouger, Apprendre et Découvrir

La Journée olympique célèbre chaque 23 juin la naissance du Mouvement Olympique en 1894. Dans ce contexte, la municipalité labellisée Terre de Jeux Paris 2024, a organisé, le 24 juin dernier **une journée olympique et Faîtes du sport.**

Cette journée, aussi estivale que conviviale, avait pour objectif de promouvoir la pratique du sport et de découvrir de nouvelles pratiques.

Le coup d'envoi de la journée a été donné par une course parrainée au profit de l'association de rugby fauteuil Handischool : chaque coureur était parrainé par un donneur qui a donné 1 € pour chaque tour effectué par le coureur. C'était une belle action de solidarité. Dans l'après-midi, elle a organisé un tournoi de rugby-fauteuil ; nous la remercions.



Les associations sportives de Saint-Amant ont également répondu présentes à notre invitation et nous les en remercions tout aussi vivement.

Cette journée a été ponctuée par des animations sportives.

Le Tennis Club de la Monne a mis en place des ateliers pour les petits et grands.

La gymnastique senior, proposée par l'EPGV a séduit un public jeune.

Le football a été à l'honneur au City, avec le SAT SC et l'EFCAT.

L'Amicale Laïque de Saint-Amant a initié les jeunes à la pratique du badminton.



Communication

Le dernier bulletin municipal était accompagné d'une enquête concernant les outils de communication à disposition de la commune de Saint-Amant-Tallende. Nous remercions les personnes qui ont fait un retour à ce questionnaire. Les répondants sont plutôt des femmes à 60%, à 44% des personnes de plus de 60 ans, et principalement des personnes qui habitent Saint-Amant depuis plus de 15 ans.

Les réponses à ce questionnaire nous confortent dans nos efforts de Communication envers les habitants, car ils sont appréciés.

Le site internet est plutôt consulté pour les informations administratives et les actualités.

Le panneau de bois en vitrine est peu regardé mais facile d'accès. Les 3 modes de communication qui ont le plus de succès sont la page Facebook, le panneau lumineux et le bulletin municipal.

La page Facebook offre de la communication rapide, actualisée, instantanée. Si certains ne l'utilisent pas, ce serait par conviction « anti réseau social » ou par manque de formation / équipement. Les utilisateurs qui suivent la page sont très satisfaits des informations publiées.

Le panneau lumineux a beaucoup de succès car consulté facilement lors d'un passage en centre bourg, de file d'attente chez les commerçants... Les personnes qui ont répondu ne souhaitent pas l'investissement dans un nouveau panneau.

Le bulletin municipal « l'Echo des Coteaux » a également un grand succès car toutes les réponses sont positives à son sujet ! Les habitants ayant répondu apprécient retrouver les informations concernant les travaux, les projets, les associations... La très très grande majorité souhaitent conserver la version papier. La version numérique est toutefois consultable sur le site internet pour ceux qui n'ont pas accès à la version papier. Il semblerait que la distribution en boîtes aux lettres soit également très appréciée. Elle est assurée par les élus afin d'économiser les frais d'envoi postal et c'est également l'occasion d'échanger avec les habitants lors de ces distributions.

Même si chaque réponse / remarque n'est pas reprise dans cet article, sachez que chacune a été prise en compte et discutée en équipe municipale afin d'améliorer encore nos communications.

Encore MERCI aux répondants et nous imaginons que les autres sont totalement satisfaits !

Feu d'artifices 13 juillet

La traditionnelle soirée intercommunale de Saint-Amant-Tallende, Saint-Saturnin et Tallende du 13 juillet s'est cette année déroulée à Tallende. Les communes ont offert un concert de Davy CIOLI qui a permis aux personnes présentes de dîner en musique. La retraite aux flambeaux au départ de la Mairie avec musique et déambulation pour arriver au stade Jean Tixier. Les enfants fiers de brandir leurs lampions dans la nuit.

Un spectacle de « cracheur de feu » impressionnant puis le traditionnel feu d'artifices rythmé de musique. La soirée plutôt fraîche ne l'a pas été pour tous ceux qui ont pu danser jusqu'à très tard au bal des Pompiers ! **Un succès.**





Mobilités douces

Une étude des sols pour implanter une future passerelle

Dans le cadre du schéma de mobilités douces, la commune engagera des travaux de réfection de certains cheminements existants. L'objectif est de les sécuriser et de les rendre plus agréables.

Un cheminement sera notamment créé entre la rue du Crest et le chemin de la Coulonge. Pour enjamber la Veyre et un bief, une passerelle sera installée dans l'année 2024. Afin d'anticiper les travaux, une étude géotechnique a été menée. Celle-ci servira de base pour la construction des culées.



Soirée de conception d'un verger citoyen participatif sur le coteau Nord du Puy de Peyronère avec l'association Ilots Paysans

Le 28 juin dernier, l'association Ilots Paysans a proposé à plusieurs habitantes et habitants de Saint-Amant-Tallende et des communes voisines de réfléchir à la constitution d'un verger citoyen participatif sur une parcelle du coteau Nord du Puy de Peyronnière. Cette parcelle appartient à l'association Terre de Liens.

Lors de cette rencontre, le groupe s'est déplacé à pied pour aller voir la parcelle, située à 15 minutes à pied du bourg. Puis, il est retourné à la mairie pour imaginer le verger citoyen dans les prochaines années. Les adultes et enfants ont ainsi pu confronter leurs idées : Combien d'arbres planter ? Quelles espèces et variétés choisir ? Où et quand les planter sur la parcelle ? Envisage-t-on d'autres plantes alimentaires (aromatiques...) ? Quels aménagements prévoit-on pour la biodiversité (haies, bandes fleuries, nichoirs...) ? Prévoit-on également de mettre des ruches ?

Suite aux discussions, le groupe a décidé de planter et cultiver une grande diversité d'espèces et de variétés fruitières, qui produiront des fruits pour les participants. Le groupe souhaite également installer des petits fruits et des plantes aromatiques et médicinales à proximité des arbres fruitiers pour favoriser la diversité et avoir une production rapide à l'issue de la plantation. Par ailleurs, les plantations auront également en partie un caractère expérimental, avec des espèces pour le moment peu cultivées localement. Enfin, plusieurs aménagements sont prévus pour favoriser la biodiversité locale.

Toutes ces idées ne sont encore que des idées ! Et elles seront à confirmer lors d'une nouvelle rencontre prévue le **21 septembre à 17h** (rendez-vous devant la mairie), lors de laquelle nous allons acter les arbres qui seront plantés à l'hiver prochain. Il est donc encore possible de rejoindre le projet de verger citoyen. Pour cela, vous pouvez contacter Laura de l'association Ilots Paysans au 06 14 72 25 17 ou à l'adresse ilotspaysans@gmail.com.



Fête des voisins 2023

Les voisins du quartier de Massagnat ont pu fêter l'été avec apéro et bonne humeur, beaucoup de jeunes ont eu plaisir à se rencontrer.



Ceux du quartier de la Chapelle ont trouvé une solution de repli pour s'attabler et partager victuailles et joie de vivre.



Le 1^{er} juillet, devant une météo indécise, les convives du repas de quartier de la place Pallet et ses environs, se sont réfugiés rue de la Barge mais la bonne humeur et l'amitié étaient toujours au rendez-vous !



Saint-Amant en rose

Cette année la municipalité renouvelle la proposition de constituer une équipe de Saint-Amant pour soutenir la lutte contre le cancer. Tous les marcheurs, coureurs sont bienvenus. Les équipes des années passées ont compté des hommes, des femmes, des jeunes et d'autres moins, des champions, des bébés en poussette, ... et même des chiens ! Tout le monde pourra prendre le bus à Saint-Amant pour aller et revenir de Clermont sans se soucier du parking et de la circulation et faire moins de voitures sur les routes !

*Participer à Clermont en rose
avec l'équipe St Amant en rose
Dimanche 08 octobre 2023*

*Marche ou course allure libre de 5 km ouverte à tous
dans les rues de Clermont-Ferrand*

*Renseignements en mairie, téléphone : 04 73 39 30 20
ou par mail : communication@saintamantallende.fr*

*Inscription en ligne : <https://www.clermontenrose.fr>
Nom du groupe : St Amant en rose
mot de passe : Stamantrose63*



Clermont en
Rose



Rejoignez le groupe !

Nom du groupe : **St Amant en rose**
Mot de passe : **Stamantrose63**



Travaux au cimetière



Les travaux de reprises des concessions trentenaires échues de l'ancien cimetière sont planifiés en deux fois :

- les reprises concernant le carré à droite en entrant ont été faites fin juillet 2023
- les reprises concernant le carré à gauche en entrant, prévues début 2024.

Il a été nécessaire de répartir sur deux périodes les reprises, afin d'assurer que le cimetière ne soit pas en travaux pour la Toussaint.

Suite à ces travaux, nous redéfinirons quels espaces peuvent être remis à disposition pour de nouvelles concessions (espaces pour cavurnes et/ou pour caveaux).

Dans le nouveau cimetière, des travaux sont également prévus d'ici la fin de l'année. La haie est malade et doit malheureusement être arrachée, d'ici la fin du mois de septembre 2023. Le grillage attenant est abîmé et va être retiré. Une palissade sera installée pour le remplacer. Des travaux de replantation seront prévus ultérieurement en saison printanière pour compenser l'arrachage de la haie.

Entretien des Chemins

Ce printemps, la météo a été particulièrement généreuse en termes de précipitations. Associées à la chaleur, la végétation en a pleinement profité. Les services techniques ont été fortement sollicités pour l'entretien des rues et des chemins. Une dizaine de kilomètres ont été également entretenus par l'entreprise Acer-Paysage sur les pentes du Peyronère (Route du Marand, Chemin des Fouesses et chemins adjacents) ainsi que sur le versant de la montagne de la Serre.



Petit rappel : la commune est engagée dans une démarche vertueuse pour l'environnement et inévitablement de l'herbe pousse... **Et pour mémoire, toute l'année, chaque habitant est tenu d'entretenir le trottoir au droit de sa propriété.**

PLANTATIONS

En collaboration avec le Marand pour la fourniture des plants, les services techniques ont procédé à la plantation dans les jardinières implantées sur la commune.



Espaces verts

Un inventaire des arbres et arbustes a été réalisé, cette démarche permet de conforter les méthodes alternatives telles que : paillages, désherbage thermique mécanique et manuel, taille d'entretien, et ainsi de réfléchir par secteur spécifique à la nécessité de choisir la technique la plus appropriée à la gestion de ces espaces.

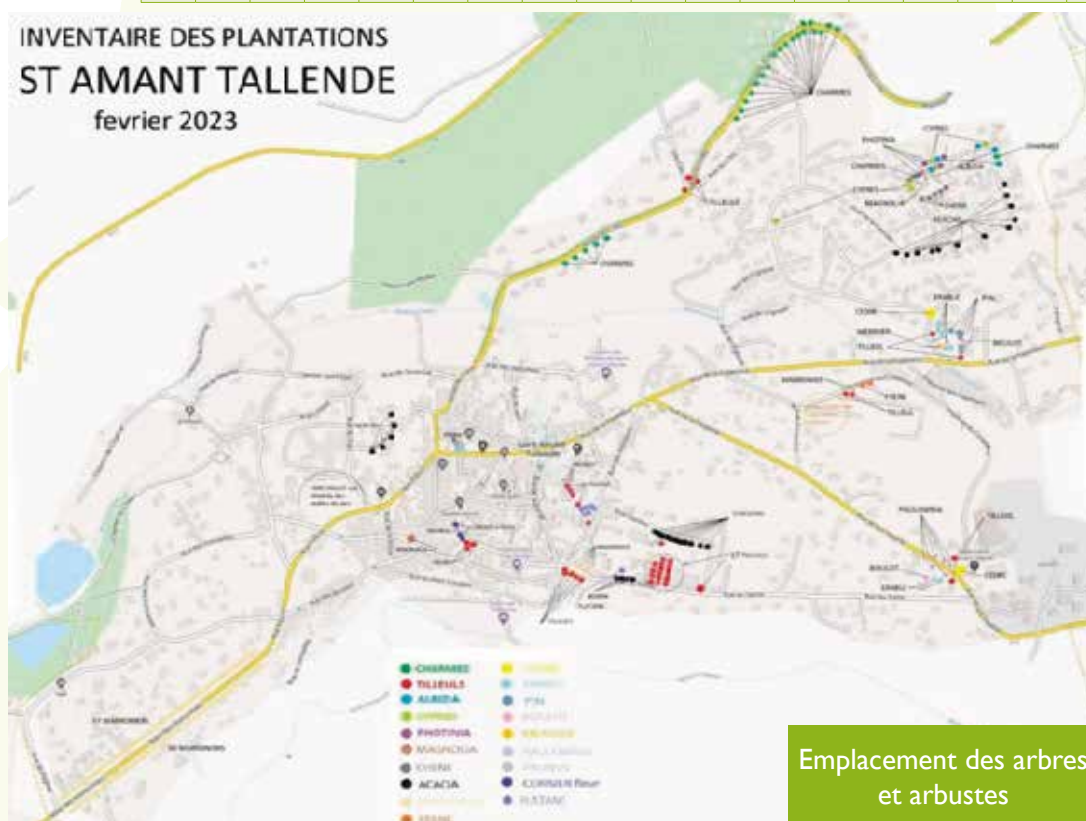
Devoirs communaux et citoyens : les arbres, branches et racines qui avancent sur les routes doivent être coupés, à l'aplomb y compris par les propriétaires riverains des voies.

L'arrosage : « une importance primordiale » parmi les facteurs à maîtriser; le débit et la dose :

- **en sol sableux**, une petite dose, fréquente, apportée rapidement, cela compense l'effet drainant du sol
- **en sol limoneux**, une dose plus forte, plus rare, apportée lentement,
- **en sol argileux**, une dose forte, rare, apportée très lentement.

Bien-sûr, le tout uniquement issu des eaux recueillies dans nos réserves.

Les essences d'arbres et arbustes																					
LIEUX	CHARMES	TILLEULS	ALBIZIA	CYPRES	PHOTINIA	MAGNOLIA	CHENE	ACACIA	MARRONNIER	FRENE	CEDRE	ERABLE	PIN	BOULEAU	MERISIER	PAU-LOWNIA	PRUNUS	CERISIER FLEUR	PLATANE		
Rue du Crest	24	3																		27	
Rue des meuniers				1																1	
Massagnat	2		4	5	4	2	4	12												33	
Parc de la papeterie		2									1	6	6	1	1					17	
Cimetière		15							9											24	
Impasse du cimetière		2							2	2										6	
Rue de la chapelle		2									1	2		1		5				11	
Rue pasteur								11												11	
Ecoles et son parking		18						4	1			1					1		1	26	
Rue du Suzot		5																		5	
Place Pallet									5											5	
Monument aux morts		1																	5	6	
Place de l'église		4															3			7	
Rue et place du château		3															1	3		7	
Grande place						1														1	
Rue de l'Aize								5												5	
Place Darteyre												4								4	
Allée des marronniers									75											75	
	26	55	4	6	4	3	4	32	92	2	2	9	6	2	1	5	5	3	6	271	



Développement durable

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins » (Rapport Brundtland-1987)
Et c'est ce qui anime l'équipe municipale dans l'élaboration des projets.

BIODIVERSITÉ

VALORISER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES



La tonte différenciée

est l'action de laisser une partie de la pelouse à l'état sauvage afin de favoriser la biodiversité. La technique est simple et efficace, il suffit de laisser faire la nature et d'adopter une tonte plus durable et raisonnée. Il faut savoir que la prairie et les zones enherbées sont des lieux de vie pour de nombreuses espèces animales : les abeilles et autres insectes de Saint-Amant nous disent merci !!



L'éco-pâturage fait écho à la Loi Labbé, qui **interdit l'usage de produits phytosanitaires et herbicides dans les lieux publics** depuis janvier 2017. Il permet de diminuer la pollution de la tonte par tracteur, réduit les déchets verts liés à la tonte et contribue à préserver la diversité floristique par l'apport de matière organique aux sols. Les friches pleines de broussailles et d'espèces envahissantes sont accessibles aux chèvres et le nettoyage des sous-bois réduit le risque d'incendie.

Deux boucs entretiennent ainsi les bords de la Monne depuis plusieurs années : ils se délectent des ronces, ils fertilisent la terre et font le bonheur des enfants qui viennent leur rendre visite !

DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Végétalisation des cours d'école : la cour d'école est un lieu de respiration indispensable à la vie scolaire. Dans un contexte d'augmentation et de précocité des **vagues de chaleur ou de lutte contre les inondations**, ce sont bien sûr les questions d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des eaux pluviales qui ont été les moteurs de ce projet : favoriser l'effet d'ombrage dans la cour, la création d'îlots de fraîcheur et une infiltration des eaux pluviales pour éviter au maximum les rejets au réseau. Mais ce projet est aussi au centre d'un **ensemble d'enjeux** bien plus vastes. Il s'agit notamment du bien-être et de la santé des enfants pour permettre leur épanouissement personnel et leur développement moteur.



AVANT / APRÈS





DOSSIER

Projet du rucher : Dans le cadre de sa labélisation « E3D » (École en Démarche de Développement Durable), notre école s'inscrit dans un processus de protection de l'environnement et d'apprentissage au respect de la nature et de toute forme de vie. Ainsi, depuis 18 mois, elle accueille un rucher pour faire découvrir aux élèves l'importance des abeilles pour le maintien de la biodiversité.

Les objectifs pédagogiques sont multiples :

- Découvrir la vie des abeilles et ses effets sur l'environnement,
- Prendre conscience de l'équilibre fragile et essentiel qui relie les végétaux et les insectes pollinisateurs,
- Comprendre la nécessité de protéger l'abeille dans notre société,
- Apprendre son mode de fonctionnement en tant qu'insecte social et colonie autonome, découverte de la vie sociale des abeilles,
- Comprendre le savoir-faire de l'apiculteur,
- Découvrir les produits de la ruche,
- Expérimenter l'apiculture.



Poulailler pédagogique :

Et pour rester dans les petites bêtes, deux poules ont élu domicile à l'école fin mai. Elles habitent un poulailler installé entre les deux cours d'école et financé par le Sictom des Couzes dans le cadre de ses actions de sensibilisation à la valorisation des biodéchets. Ainsi tous les enfants peuvent les observer à la récré !

Potager maternelle :

La création d'un potager à l'école est un support concret à la connaissance du vivant et à l'éducation au développement durable. Elle permet de faire un premier lien entre agriculture et alimentation. Ce jardin comestible permet aux élèves de voir d'où vient la nourriture, comment elle est produite et le chemin parcouru jusqu'à l'assiette. Il permet aux enfants de connaître le cycle et le rôle des plantes dans l'alimentation et à plus long terme de développer l'envie de manger des fruits et des légumes.

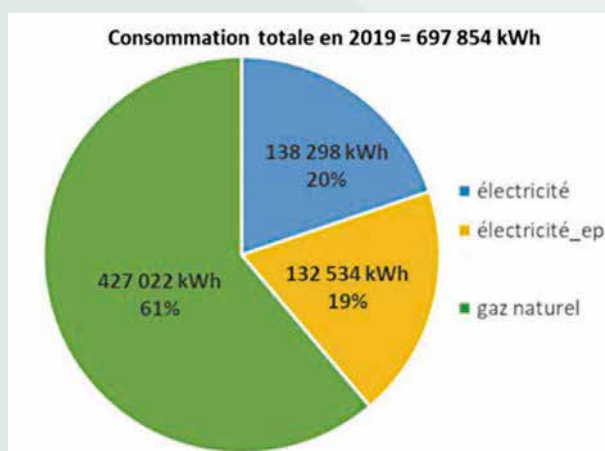


ÉNERGIE

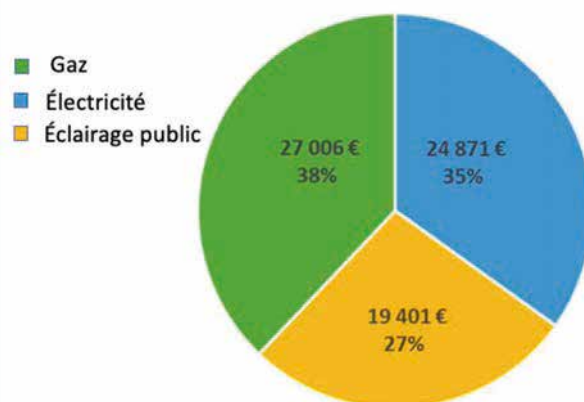
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES PROJETS ET BÂTIMENTS PUBLICS

Durant l'été 2019, l'agence locale de l'énergie (ADUHE) qui accompagne les collectivités publiques, est venue à Saint-Amant nous présenter le diagnostic communal de nos consommations énergétiques et nous alerter sur la nécessité d'engager des mesures d'économie d'énergie pour essayer de contenir nos dépenses.

SITUATION en 2019



Répartition des dépenses par type d'énergie en 2019



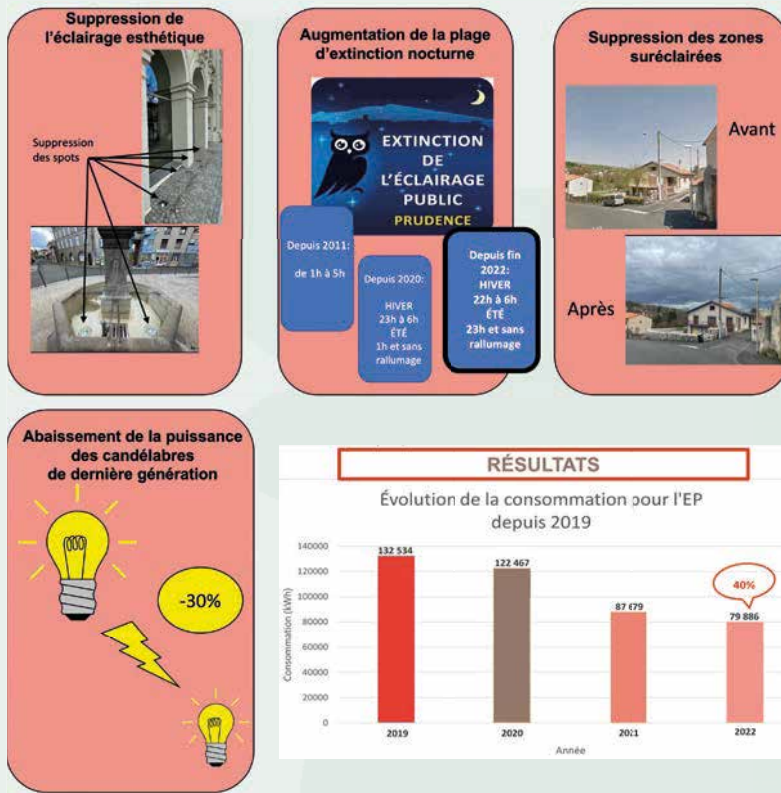
Les chiffres en 2019 :

- **Dépense totale : 71 278 € TTC** (2018 : 67 715 € TTC)
- **39,6 € TTC/an.hab** (2018 : 37 € TTC/an.hab)
- 5,1 % du budget de fonctionnement
- 23% inférieur à la moyenne des communes de taille équivalente sur le Puy-de-Dôme

Accompagnés par le Territoire d'Énergie du Puy de Dôme (ex SIEG), nous avons mis en place une stratégie de réduction de l'ensemble de nos consommations.

Pour l'éclairage public (EP) :

MESURES DE SOBRIÉTÉ ADOPTÉES



Pour l'électricité des bâtiments communaux :

MESURES DE SOBRIÉTÉ ADOPTÉES



avec pour objectif de définir des scénarii de rénovation.

Une solution de régulation électronique du chauffage du bâtiment Pasteur va être installée d'ici à l'automne.

Les résultats sont encourageants mais l'explosion du coût de l'énergie nous incite à aller plus loin :

Un diagnostic énergétique des bâtiments Pasteur et Villot est en cours de réalisation

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



- Clôture
- Armoire de livraison (80 x 120 cm)
- Raccordement enterré jusqu'au transformateur

Réduire ses consommations c'est essentiel. Mais aujourd'hui ça ne suffit plus : il faut aussi envisager de produire de l'électricité. C'est pourquoi nous avons répondu favorablement à différentes sollicitations :

- Combrailles Durable et Enercoop, deux coopératives de production d'électricité, installeront à l'automne un petit parc solaire sur l'ancienne décharge. Ce terrain dégradé qui ne pouvait plus être renaturé, est idéal pour ce type de projet : il est peu visible, bien exposé, sans ombrage et proche du réseau électrique. Il permettra de produire 600 kWc soit la consommation de 270 foyers (hors chauffage). Une réunion publique de présentation aura lieu en Mairie le 13 septembre à 20h30.
- Des études sont actuellement en cours pour équiper les toits de nos bâtiments en panneaux photovoltaïques. La conjoncture actuelle facilite les autorisations et la mise en œuvre de ces dispositifs. Nous espérons donc leur concrétisation rapide.

Par ailleurs, nos chaudières étant vieillissantes et l'approvisionnement en gaz très aléatoire, nous étudions la possibilité de mettre en place un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie au bois. Il permettrait de chauffer les bâtiments publics ainsi que la maison de retraite, la caserne des pompiers, certains logements OPHIS et la paroisse. Le Territoire d'Énergie du Puy de Dôme devrait accompagner ce projet à partir de 2024.



DOSSIER

DÉCHETS

OPTIMISER LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

La loi AGECE impose le tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024. Concrètement, nous ne devons plus mettre nos épluchures de légumes, nos restes de repas et nos déchets verts dans la poubelle d'ordures ménagères. Cela représente 30% du volume de la poubelle et donc moins de camions sur la route pour les collecter et moins de chaleur pour les brûler.

Le SICTOM des Couzes nous propose différentes solutions pour les valoriser :

- Vous pouvez aussi bénéficier d'une subvention du SICTOM en vous groupant avec vos voisins ou amis pour acheter un broyeur : plus vous êtes nombreux, plus la subvention est importante ! Pour en savoir plus contacter le SICTOM des Couzes : 04 73 96 77 75 ou sictomdescouzes@wanadoo.fr
- Depuis le début de l'année vous pouvez bénéficier de la mise à disposition d'un composteur individuel de jardin ainsi que d'une formation sur le compostage. Là encore, il suffit de s'inscrire directement auprès du SICTOM.
- Si vous n'avez pas de jardin, vous pouvez quand même composter vos biodéchets en utilisant un des cinq composteurs collectifs de la commune. Installés un à un depuis 2019, ils permettent déjà à plus d'une centaine de foyers de détourner leurs biodéchets. Cogérés par le SICTOM des Couzes, les agents communaux et des habitants volontaires, ils n'attendent plus que vous ! Vous pouvez venir en Mairie récupérer un bio-seau et vous faire inscrire.



- Il y a l'opération « adopte une poule ! ». En moyenne, une poule mange 150 kg de déchets par an, et elle permet d'avoir des œufs frais. Il y a 3 distributions par an et la prochaine devrait avoir lieu en septembre... soyez près !

- Et si vous préférez une démarche collective, l'association « L'œuf ou la poule » gère un poulailler participatif à la maison de retraite. N'hésitez pas à prendre contact avec eux, si vous souhaitez vous

inscrire. Contact : loeufoulapoule63@gmail.com



- Pour vous débarrasser de vos branches et récupérer du broyat, vous pouvez utiliser la plateforme de branches communale, qui se situe derrière la papeterie. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous en Mairie : 04 73 39 30 20.



- Le dernier dispositif concerne notre cimetière. Constatant que l'essentiel de la poubelle était constitué de terre et de fleurs fanées, nous avons installé un composteur, pour que cette matière puisse être valorisée sur place. Une poubelle jaune permettra de récupérer les plastiques et les papiers, et une caisse de réemploi pourra recevoir les pots et vases réutilisables qui seront à la disposition de tous.

MOBILITÉ

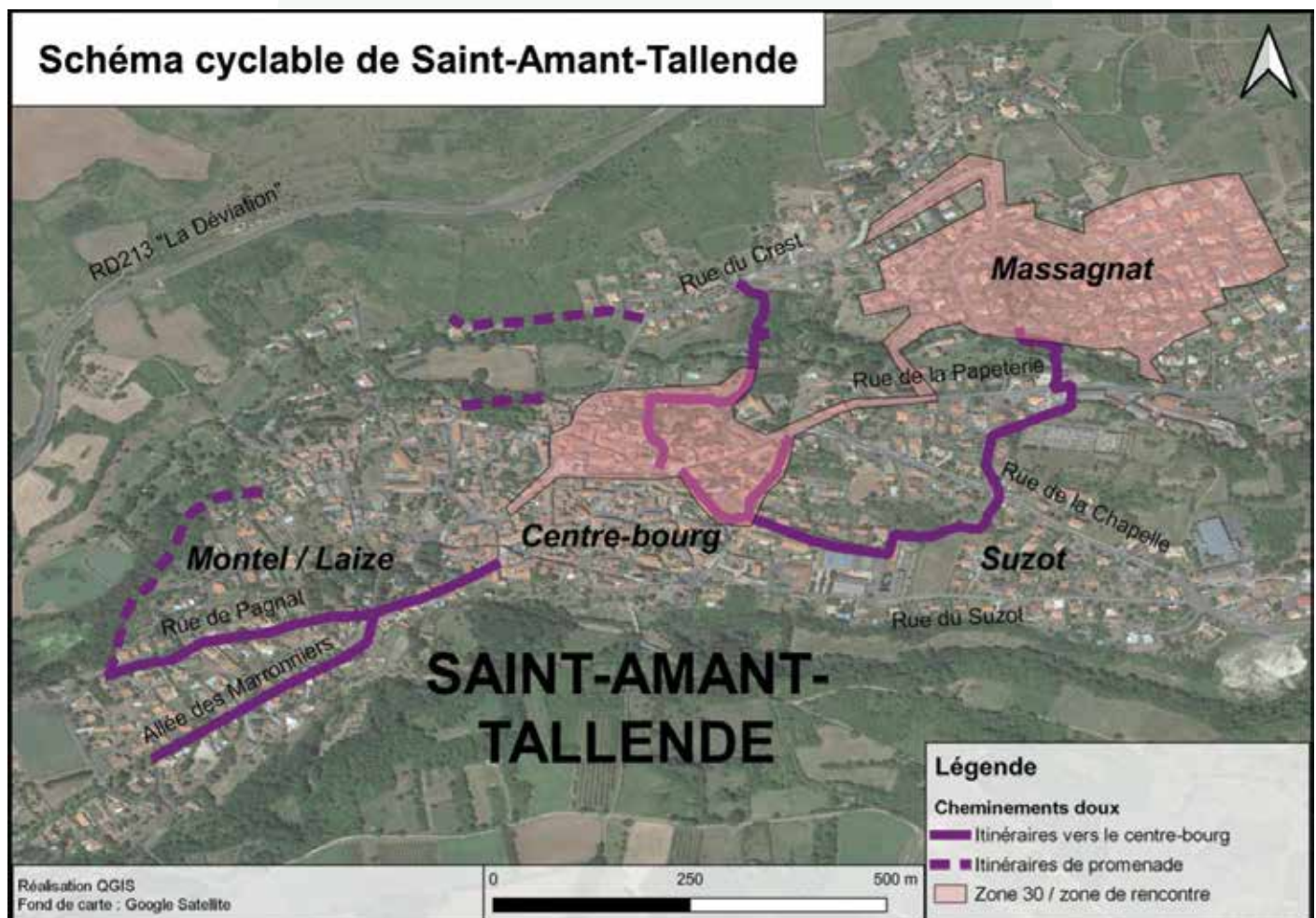
DÉVELOPPER ET VALORISER LES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX

Alors que l'on utilise de plus en plus la voiture, il devient nécessaire de développer d'autres solutions de déplacements : celles-ci permettront d'agir sur le trafic routier, les émissions de gaz à effet de serre, les pollutions, et donc de faire gagner ou regagner une certaine qualité de vie au territoire. La mobilité douce, qui regroupe la marche à pied et les vélos devient un enjeu déterminant pour la vie de la commune. Mais celle-ci doit s'adapter : largeur des trottoirs, cheminements piétons, aménagement des traversées difficiles, pistes cyclables, parkings à vélos...

Un plan de mobilité douce a été établi en 2022 :

La consultation des entreprises est en cours, pour un début des travaux prévus à l'automne.

Ce projet fait échos à celui de la montagne de la Serre et de la réouverture des chemins de randonnée. L'objectif est ici double : ouvrir les paysages qui se ferment, faute d'entretien ou d'exploitation et permettre la découverte d'un site naturel remarquable classé à l'UNESCO. Il s'agit en effet d'un site géologique quasi unique dans le monde : un relief inversé perpendiculaire à la faille tectonique. L'implantation de panneaux explicatifs tout au long du sentier permettra d'expliquer aux passants les différentes étapes et les différentes strates constitutives d'un relief inversé. De plus, une table d'orientation sera implantée au sommet, sur le plateau, pour permettre de comprendre l'histoire du paysage.





DOSSIER

ALIMENTATION

PROMOUVOIR LES PRODUCTIONS LOCALES ET RAISONNÉES

La commune de Saint-Amant-Tallende fait partie du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Grand Clermont et du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Il vise une augmentation du taux d'autoapprovisionnement ainsi que l'amélioration de la qualité de l'alimentation. Concrètement, il fixe des objectifs en termes d'alimentation saine, accessible, de proximité et de respect de l'environnement. C'est dans ce contexte que la commune souhaite contribuer à ces enjeux, en libérant du foncier qui sera le support d'activités agricoles répondant à ces critères.

Ainsi, trois exploitations se sont déjà installées sur la commune :

- Alexandre et Vincent, les maraîchers, que vous pouvez retrouver tous les vendredis sur le marché de la place de l'église ;
- Emma, qui cultive des petits fruits et des plants maraîchers, qui vient aussi régulièrement vendre sa production au marché ;
- Annie, la rosiériste, qui cultive des rosiers pour faire de l'hydrolat de rose sur les bords de la Veyre.



Le projet d'Association Foncière Agricole (AFA), qui est actuellement mené sur la montagne de la Serre, rentre également dans cette démarche. En regroupant des propriétaires, il va permettre de simplifier le foncier qui est très morcelé sur ce coteau, pour faciliter les installations. Grâce à l'étude agro-pédologique, réalisée par les étudiants de VetagroSup, il oriente les possibilités de cultures vers une combinaison de l'arboriculture (abricots, amandiers...) et du pastoralisme. Enfin, il permettra aussi à terme de lutter contre l'enrichissement et le risque d'incendie qui en découle.



EAU

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS

Écologie et économie sont les deux piliers de notre politique de gestion de l'eau sur la commune :

- Récupération des eaux de pluie pour le remplissage des fontaines et l'arrosage,
- Adaptation des plantations au changement climatique et aux sécheresses fréquentes,
- Paillage des espaces verts,
- Tontes moins hautes et moins fréquentes,
- Installation de mousseurs sur les robinets des bâtiments publics,
- ...

Les résultats sont éloquentes... il faut continuer !

Consommation d'eau en M3



L'eau est précieuse, économisons la !



Naissance d'un écosystème vélo à Saint-Amant-Tallende

Se rendre à l'école, c'est aussi se rendre à l'évidence : la voiture nous n'en avons plus forcément besoin pour tout...

Consciente des enjeux climatiques, la mairie cherche en effet à accompagner et à encourager la pratique des mobilités douces sur son territoire en mettant en place des voies cyclables protégées de la circulation.

C'est dans ce contexte positif que la directrice et les maîtresses de l'école élémentaire du village, avec l'appui des élus, ont décidé de mettre en place le dispositif Savoir Rouler à Vélo à destination des élèves des classes de CM1 et d'inscrire la commune au programme Génération Vélo.

De même que le savoir nager, le "savoir rouler à vélo" fait désormais partie, depuis 2019, des apprentissages dispensés à l'école. Les élèves de CM1, CM2 et 6^e sont concernés par ce programme qui se divise en trois parties : savoir pédaler, avec une partie théorique, savoir circuler...

C'est pourquoi, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école entre deux rivières ont été invités à participer à cette première édition du "Savoir rouler à vélo". Le dispositif "Savoir rouler à vélo", permettant de valoriser des actions locales par une opération promue au niveau national, vise à généraliser l'apprentissage du vélo pour les enfants âgés de 6 à 11 ans.

La totalité de cette opération est financée à 50 % par Génération Vélo et à 50 % par la mairie de St-Amant-Tallende.

« L'objectif est qu'à leur entrée au collège, ils soient réellement autonomes à vélo pour effectuer leurs trajets du quotidien. » explique la directrice de l'école.

Génération Vélo favorise l'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge, et veut inscrire durablement la pratique du vélo à l'âge adulte comme un moyen de transport quotidien, pratique, bon pour la santé et économe en énergie.

Cette fois, c'est grâce au savoir-faire de Thomas Cardon, Moniteur Cycliste Français originaire d'un village voisin et officiellement référencé sur la plateforme du programme, que les enfants ont pu apprendre à rouler à vélo en autonomie et en toute sécurité sur le territoire de la commune.

« J'interviens principalement auprès des plus jeunes : club VTT, centres de loisirs, classes vertes et enseignement du Savoir Rouler à Vélo dans le cadre scolaire. Lors de mes interventions auprès des enfants, je souhaite aussi leur transmettre la culture du vélo au-delà de l'apprentissage ».

« J'ai en face de moi des enfants de 9 ou 10 ans, mais je vois avant tout de futurs collégiens, de futurs lycéens et bientôt de jeunes adultes. Proposer à tous ces enfants un nouveau regard sur les modes de déplacement, c'est semer une graine, une idée neuve, qui régulièrement arrosée donnera peut-être naissance à de grands changements » insiste Thomas Cardon.

Le programme prévoit un apprentissage en 3 étapes sur une durée totale minimum de 10 heures de pratique.

La 1^{ère} étape : Savoir pédaler; maîtriser les fondamentaux du vélo, c'est-à-dire acquérir un bon équilibre, apprendre à conduire et piloter son vélo correctement, tourner et freiner.

La 2^e étape : Savoir circuler; autrement dit découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé, dont l'objectif est de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du Code de la route.

Enfin, la 3^e étape : Savoir rouler à vélo, circuler en situation réelle, ce qui consiste à rouler en autonomie sur la voie publique et s'appropriier les différents espaces de pratique.

L'ambiance était joyeuse et très studieuse. Les élèves ont ainsi pu découvrir ou perfectionner leur pratique du vélo et se rendre compte de ses bienfaits : l'autonomie de déplacement, la pratique d'une activité physique ainsi que l'impact écologique de cette pratique.

Comme l'explique Anaïs : « On a appris à mieux rouler sur la route, à apprendre les panneaux et la circulation surtout à respecter le sens de circulation ».

« Nous encourageons la formation des enfants parce que nous travaillons pour les générations futures » assure Madame Rey Le Donge adjointe aux affaires scolaires et péri-scolaires.

« Dès que l'ensemble des travaux seront réalisés, les pistes cyclables pourront être empruntées par les enfants des différents quartiers de la commune pour se rendre à toutes leurs activités : se retrouver entre copains, se rendre à l'école, à la bibliothèque ou partir acheter le pain, tout simplement ».

À l'issue de la formation, chaque élève a reçu son attestation Savoir rouler à vélo.



SMAR

Le Service Municipal d'Accueil et de Restauration a proposé au printemps et début d'été de nombreuses activités pour les enfants de l'école publique.

Les enfants ont ainsi pu pique-niquer au parc Villot ou manger à l'extérieur du réfectoire, et passer des moments « qui sortent de l'ordinaire » avec les animatrices et leurs copains. Ces moments privilégiés qui permettent d'attendre sereinement les vacances et de se créer de beaux souvenirs !





Ateliers découverte des abeilles avec l'association Tralalarts

Le 12 mai il y a eu de l'effervescence en maternelle. L'association Tralalarts, partenaire de l'école, avait organisé des ateliers pour les élèves de moyenne et grande section. Au programme :

- Dégustation de différents miels : de montagne, d'acacia, de châtaigner, de propolis. De quoi émoustiller les papilles de nos petits apiculteurs en herbe !
- Atelier découverte de la pollinisation avec une fleur géante avec le pistil, la corolle. Les enfants se sont pris pour des abeilles et ont récolté le pollen et le nectar. Un véritable succès !



- Observation d'abeilles dans un cadre vitré.
- Construction d'une alvéole en papier.
- Sensibilisation à la défense et protection des abeilles.

Voyage scolaire PS/MS/GS épisode 2

La ruche des Puy St Ours



Après un pique-nique tardif bien mérité dans les locaux de la Ruche des Puy, les 2 classes se sont séparées : un groupe a été à un atelier et l'autre a été au « musée » puis elles ont inversé.

L'atelier proposé était la fabrication d'une bougie en cire d'abeille. Tout le monde s'est appliqué pour la

réaliser et chacun était fier de sa production. Les bougies ont été mises dans des petits sachets souvenir pour pouvoir les rapporter à la maison !

Ensuite les enfants ont pu redécouvrir les métiers des abeilles : la reine, les bâtisseuses, les nettoyeuses, les nourrices, les faux-bourdon grâce à des petites peluches et divers matériels pédagogiques. Ensuite clou de la visite : les petits élèves ont pu observer des ruches vitrées.

Et ce fut vite l'heure du retour à l'école. Les petits bouts de choux ont eu une journée très enrichissante mais aussi très fatigante : beaucoup se sont endormis dans le bus !!! Ce voyage a pu mettre un point d'orgue à la découverte des abeilles en maternelle.

Une sortie aux fontaines pétrifiantes de Saint-Nectaire

Il est l'heure des sorties de fin d'année ! A cette occasion les élèves de maternelle de l'école publique « Entre Deux Rivières » se sont mis au frais en cheminant au cœur des fontaines pétrifiantes de Saint-Nectaire.

Lors de cette visite, les élèves ont pu découvrir la provenance du calcaire, sa formation et son utilité dans l'artisanat.

Une façon pour les maternelles de découvrir de nouvelles matières, textures et de comprendre comment sont fait certains objets qui nous entourent.





De vrais petits pompiers !

Le vendredi 2 juin, l'école maternelle « Entre Deux Rivières » a eu l'occasion de visiter la caserne des pompiers de la commune. Accueillis par Gaëlle, Fernando et Yann, tous les trois pompiers volontaires, qui ont pu montrer aux élèves le rôle des pompiers.

Au programme : exploration de chaque recoins de la caserne, manipulation de lances à eau, brancards, découverte de l'équipement de nos pompiers, sensibilisation aux gestes de premiers secours ; le tout avec des démonstrations adaptées à leur âge.

De quoi prévenir chaque élève des dangers qui les entourent et apprendre à comment réagir à ceux-ci.

Sorties de fin d'année pour les CE1-CE2

Le vendredi 16 juin, la classe de CE1-CE2 s'est rendu à Micropolis la cité de l'insecte. Les enfants ont parcouru le chemin du carnaval des insectes sous un beau soleil puis ils ont effectué une visite guidée du musée et participé à un atelier sur les phasmes. Une belle manière de finaliser le projet annuel sur les abeilles.

Toujours sur le thème des insectes, ils se sont rendus à pied le jeudi 29 juin, accompagnés de la classe de GS-CP-CE1, dans un champ de maïs à proximité du domaine du Marand. Ils ont eu la chance d'assister à un largage par drone

de trichogrammes : ces insectes mangent les œufs du papillon pilier qui est nuisible pour les plants de maïs. Un procédé écologique qui évite l'utilisation d'insecticides.

Un grand merci à Fred

Baes pour son accueil et ses explications !



Une journée olympique et paralympique pour les écoliers de Saint-Amant-Tallende

Le temps d'une journée, le vendredi 7 avril 2023, les 148 élèves de l'école publique ont été initiés aux disciplines olympiques et paralympiques lors d'une journée organisée dans le cadre de Terre de Jeux pour la mairie et de Génération 24 pour l'école.

Profitant de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024, la commune en collaboration avec les enseignantes de l'école a impulsé la mise en place de cette journée olympique en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Puy de Dôme mais aussi des associations sportives locales (SATSC pour le football féminin, TC La Monne pour le tennis, JAP 63 pour le judo, l'Amicale Laïque pour le tir à l'arc mais aussi Handi'Scool pour le rugby fauteuil et CUC Athlétisme pour l'athlétisme)



Cet événement est l'occasion de célébrer le mouvement olympique, le sport et les valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme.

Plus qu'une manifestation sportive, cette journée est organisée pour promouvoir dans le monde entier les valeurs olympiques sur la base des trois piliers : « bouger, apprendre et découvrir » mais également de l'inclusion dans toutes ses formes : les femmes dans le sport ou l'handisport.

Une rencontre où les élèves ont pu s'affronter autour de plusieurs ateliers sportifs : tennis, foot, tir à l'arc, judo, athlétisme. Ils ont eu aussi l'occasion de découvrir des animations sur les valeurs olympiques et paralympiques avec les animatrices du CDOS ou encore d'être sensibilisés aux valeurs du handicap. Mieux, ils ont eu la chance de rencontrer et d'échanger avec Ruben Gado pour parler du décathlon, discipline pour laquelle il se prépare pour les JO de Paris.

L'idée c'est aussi de leur montrer que le sport, ce n'est pas que la performance, mais qu'il y a plein de choses autour : bien manger, bien s'hydrater, la cohésion...



Ateliers apiculture pour les classes de cycle 2



Les élèves des classes de CP-CE1-CE2 ont bénéficié début juin d'une troisième intervention avec l'Association Tralalarts d'Aydat, notre partenaire depuis 2 ans.

La pollinisation n'a plus de secret pour eux désormais. L'utilisation des loupes binoculaires leur a permis d'observer les étamines et les

pistils. On apprend qu'une fleur c'est en réalité plusieurs fleurs, puisque à chaque pistil correspond une fleur !

Une fleur géante modélisée permettait de comprendre le rôle de l'abeille dans la fécondation des fleurs. En plongeant dans la fleur pour boire le sirop préparé (le nectar), les enfants disséminaient la farine (le pollen) dans leurs cheveux (corps de l'abeille).

Ils ont enfin goûté différents pollens qu'ils ont vu au microscope grossis 800 fois !

**Nous remercions encore
l'investissement de l'association
et de ses bénévoles.**

Une visite au collège pour rassurer les futurs 6^e



La rentrée au collège suscite des appréhensions pour les élèves de CM2. La liaison entre les écoles et les collèges permet de les accueillir pour les rassurer.

Au primaire, les élèves de CM2 se considèrent comme grands.

Au collège, ils sont perçus comme les petits. Une chose est certaine : les élèves de CM2 appréhendent et se posent beaucoup de questions sur cette première rentrée au collège.

Le lundi 22 mai, le collège des Martres de Veyre a reçu les élèves de CM2 de l'école publique de Saint-Amant-Tallende pour leur

faire découvrir l'établissement. Ils ont été accueillis par le chef d'établissement, Benoit Aubry, principal-adjoint.

« Lever les appréhensions »

Le but ? **« Faire la liaison, appréhender les questions que les enfants se posent, les rassurer sur cette nouvelle aventure qui les attend. »** C'est surtout **« lever les appréhensions face à la taille de l'établissement. »**, explique Audrey Busset, en charge de la classe de CM2.

Ils ont participé aux cours avec différents professeurs pour les mettre en situation (mathématiques, anglais) ainsi que la visite du CDI et des locaux assurée par les élèves délégués de 6^e.

Un entretien avec le conseiller principal d'éducation a permis de faire le point sur chaque étape (bilan, questions-réponses). Il leur a expliqué le fonctionnement du collège, les règles à respecter dans les différents espaces, le rejet de la violence sous toutes ses formes, l'accompagnement à l'adaptabilité, les devoirs et le rôle des personnels.

Un déjeuner au self du collège a agrémenté cette journée-découverte.

Dans le but de maintenir cette liaison et mieux faire connaître l'établissement, Valérie Husar, principale du collège, s'est rendue dans l'école le vendredi 7 avril. Elle a présenté le collège aux parents et aux élèves, à quoi pourraient s'attendre les futurs 6^e. **« Je vais au contact des familles pour leur présenter nos actions et répondre aux questions, les rassurer sur le sérieux dont on fait preuve dans l'accompagnement et la prise en charge de leurs enfants. »** explique Mme Husar.

Kermesse de l'école le 30 juin

L'année scolaire s'est terminée cette année avec l'organisation d'une kermesse assurée par l'Association des Parents d'Elèves. Les élèves ont pu participer à une dizaine de stands de jeux tenus par des parents bénévoles et quelques anciens élèves de l'école venus en renfort pour notre plus grand plaisir ! Les enseignantes ont exposé en parallèle « un stand abeilles » alimenté par les travaux d'enfants. A cette occasion, une pré-commande de miel de la future récolte du rucher de l'école a été possible. Une belle fête qui s'est déroulée dans une ambiance détendue et conviviale qui a ravi petits et grands.





CM1 - CM2

Vendredi 23 juin, les élèves de CM1 et CM2 ont passé une heure au bord de la Monne avec un animateur de la SMVVA et des pêcheurs qui leur ont parlé de la protection de la rivière, des poissons et des autres animaux qu'on pouvait y trouver. Ils leur ont montré des écrevisses vivantes.



Sortie scolaire de fin d'année pour les classes de grands

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendus fin juin à Arlanc au « Jardin pour la Terre », un site exceptionnel de 6 ha où ils ont pu réaliser un véritable tour du monde au milieu d'une collection de plantes représentatives de chaque continent. Observation et orientation étaient nécessaires pour identifier herbes et arbres à partir de dessins et images d'écorces. Une seconde activité consistait à travailler sur les insectes pollinisateurs. Les enfants ont dégusté des fraises des bois et une fleur comestible : l'hémérocalle... Les enfants et leurs accompagnateurs sont revenus enchantés et ont apprécié la déambulation dans ce planisphère géant qui vient clôturer leur projet de classe « Voyages autour du monde ».



Les élèves de CM1 et CM2 ont participé aux Tournois de handball et de flag des écoles de la circonscription Cournon Val d'Allier

Du handball et du flag, un dérivé du rugby les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique de Saint-Amant-Tallende se sont affrontés aux écoles de la circonscription du Val d'Allier sur les terrains de la Plaine des jeux pour les traditionnels tournois de hand et de flag le jeudi 25 mai.

Une météo ensoleillée a permis la bonne organisation des tournois pour un millier d'élèves de CM1 et CM2 des écoles de la circonscription Cournon Val d'Allier sur les terrains de la plaine des jeux de Cournon.

Pour le handball, les règles fondamentales sont applicables, mais avec un souci d'adaptation aux capacités des enfants de CM1.

Comme chaque année, les élèves de la section sportive et du pôle sportif handball du lycée René-Descartes accompagnés de Philippe Meulet, professeur d'EPS et responsable de la section sportive sont sollicités pour l'organisation du tournoi : mise en place des terrains, montage du matériel,

encadrement et arbitrage pédagogique des rencontres. À l'issue des tournois, ils ont effectué des démonstrations devant les jeunes élèves ravis.

Le flag s'apparente au rugby, le but étant de marquer des essais en franchissant la ligne d'en-but adverse avec le ballon dans les mains, en 3 tentatives maximum. Afin d'empêcher d'agir le porteur du ballon, un adversaire peut lui retirer un flag (le « déflagage »). Cette action arrête le jeu.

L'arbitrage était confié aux enseignants et aux éducateurs sportifs.

Cette journée a clôturé le cycle des tournois sportifs organisés par le service des sports en collaboration avec l'inspection académique.

De nombreux parents et grands-parents étaient présents sur le bord des terrains pour encadrer les élèves et ont permis le bon déroulement des rencontres.



Ecole Sainte-Cécile

CORONATION'S DAY

Dans le cadre de la dernière journée anglaise, tous les élèves de l'école ont été invités à assister au couronnement du Roi Charles III version Sainte-Cécile. Au cours de la matinée les élèves devaient proposer en groupe une nouvelle révérence au roi, de nouveaux animaux de compagnie, une nouvelle tenue pour les gardes... Tous ensemble, petits et grands ont été très créatifs. A 15h, le couronnement a eu lieu suivi d'une garden party.

ART ET CULTURE

Le 27 mai, les élèves de GS au CM2 se sont rendus au Centre Diocésain de Clermont-Ferrand pour assister à la journée de valorisation du projet Art et Culture de l'Enseignement Catholique. Tout au long de l'année les élèves ont préparé cette exposition en travaillant sur les estampes à l'aide de l'artiste Morgane Isilt-Haulot. Au cours de la visite, ils ont pu admirer leurs œuvres ainsi que celles des autres classes participant à cette exposition. Ils ont également pu participer à différents ateliers (parcours culturel dans Montferrand, ateliers science sur les abeilles) et ont assisté à un spectacle.

LEMPTEGY

Le vendredi 9 juin, toute l'école Sainte-Cécile est partie à la découverte du volcan de Lemptegy. Des ateliers adaptés à tous ont été proposés et chacun a pu découvrir ce volcan à ciel ouvert.

A l'aide d'une « exploratrice », les élèves de maternelle ont arpenté les méandres du volcan de Lemptegy. Ils ont découvert ce qu'est un volcan et les animaux qui l'occupent aujourd'hui.

Les élèves de cycle 2 se sont attardés sur l'histoire du volcan et la transformation du paysage au fil du temps.

Les CM1 CM2 ont quant à eux résolu l'enquête permettant de découvrir tous les secrets de ce volcan.

Des animations dynamiques ont ponctué cette journée.



PISCINE

Depuis le mois de mars, les élèves de GS au CE2, se rendent à la piscine de Longues dans le cadre du savoir nager. Grâce à ces séances et aux activités inhérentes, les élèves ont gagné en aisance dans le milieu aquatique. Ce parcours se poursuivra l'année prochaine avec un nouveau cycle.

KERMESSE



Dimanche 25 juin a eu lieu la kermesse de l'école Sainte-Cécile. Grâce à l'APEL qui a organisé cette journée et aux enseignants qui ont préparé le spectacle, les élèves ont passé une très belle journée de convivialité. Après un repas partagé, les élèves ont présenté leur spectacle dont le thème portait sur les journées anglaises vécues tout au long de l'année ainsi que sur l'espagnol à partir des CE2. S'en est suivi une après-midi de jeux et de gourmandises pour le plus grand plaisir de tous. Une belle manière de conclure l'année.

BOOM ET DIPLÔMES FIN DE CM2

Le jeudi 29 juin, les CM2 ont vécu leur temps fort de fin d'école primaire. Après une petite boom, une remise de diplômes a eu lieu avec les 2 enseignantes qui les ont accompagnés durant cette année. Nous souhaitons à tous les élèves une belle continuation et une pleine réussite pour la suite de leur scolarité au collège.





Exhalessence

" Le Bonheur de penser à soi "



C'est ce que vous proposent Carole et Françoise en vous faisant découvrir leur partenaire Exhalessence, spécialisé dans les parfums (fabriqués dans les hauteurs de Grasse), ainsi qu'une très belle gamme de produits de beauté.

Des produits 100% français, testés sous contrôle pharmaceutique et non testés sur les animaux.

Les meilleurs ambassadeurs sont ceux qui ont essayé les produits en toute liberté : box découverte, atelier expérience beauté (personnalisé ou en groupe), animation en entreprise, etc.

Autant de façon de vous faire découvrir Exhalessence !

Au plaisir de contribuer à votre bien être.

Carole Reculet et Françoise Vancoviez

06.22.06.54.26

06.60.73.49.23

De nouveaux habitants, un VIVAL flambant neuf

Clara et Hervé Cattarelli ont choisi Saint-Amant-Tallende.

Tout d'abord pour y demeurer, avec leurs trois filles. La ville à dimension humaine, ses vieilles pierres et sa proximité avec la nature les a conquis, de même que le climat, moins rude qu'à Muriol dont ils sont originaires.

Le choix de Saint-Amant s'est également imposé, avec cette opportunité de reprendre le petit Casino du centre-ville pour le transformer en VIVAL. Forts de leur expérience de gérants des SPAR de Muriol et du Lac Chambon, dont ils conservent la supervision, ils souhaitent proposer aux habitants de Saint-Amant des produits du quotidien, avec une large place accordée aux fournisseurs locaux, en circuit court.

D'importants travaux de rénovation sont en cours, du sol au plafond.

Avec ce magasin, les trois filles du couple, de 7,5 et 3 ans évolueront dans un périmètre de moins de 200 mètres entre leur école, leur maison, et le magasin, une qualité de vie incomparable !

L'ouverture du magasin est prévue pour septembre.



Ouverture d'un Cabinet d'Orthoptie et Ophtalmologie en télémedecine sur la commune

La pénurie de professionnels de santé dans le domaine de l'ophtalmologie sur le territoire touche de plus en plus de secteur. Les délais de rendez-vous pouvant atteindre parfois plus de 6 mois d'attente. Pour lutter contre cela, les orthoptistes se sont vu déléguer ces dernières années de nombreuses tâches autrefois réservées aux ophtalmologistes au travers de « protocoles organisationnels » ;

- Dépistage visuel de l'enfant à partir de 9 mois sans ordonnance préalable,
- Mesure de l'acuité visuelle et prescription/renouvellement de lunettes et lentilles,
- Prise de tension oculaire dans le dépistage du Glaucome,
- Réalisation du fond d'œil dans le dépistage de la rétinopathie diabétique,



Diplômé de l'école d'Orthoptie de Clermont Ferrand en 2010 et titulaire d'un diplôme de compétences professionnelles en réfraction subjective depuis 2013, Monsieur Vincent COHEN-ADAD s'est spécialisé dans la réalisation de l'ensemble

de ces bilans visuels permettant une prise en charge étendue dans des délais plus courts tout en garantissant la qualité des soins apportés aux patients.

C'est en novembre 2022 que le projet d'ouvrir un cabinet sur la commune de Saint-Amant-

Tallende a vu le jour, après plusieurs mois d'étude du projet avec Madame le Maire et son équipe. C'est finalement le **rez-de-chaussée** du bâtiment Villot situé 1 rue du Parc qui a été rénové afin d'accueillir ses premiers patients dès la rentrée. C'est dans ce cadre moderne, équipé d'une unité de consultation de dernière génération, que vous serez pris en charge pour le suivi de votre vue.

La prise de rendez-vous est possible dès à présent depuis le site internet du cabinet <https://cabinetcohen-orthoptiste.fr> ou bien via **Doctolib.fr** vous y trouverez aussi l'ensemble des informations sur les examens pratiqués et leurs conditions.





Tennis Club de la Monne



4 tournois sont organisés par le club durant l'année :

- tournoi multi-chance en septembre
- tournoi interne ou communs avec un autre club en janvier/ mars
- tournoi open en juin
- tournoi de double en août

En parallèle des animations (match libre, Halloween, fête de Noël, chasse aux œufs, fête de l'école de tennis, repas des équipes...) ponctuent la vie de notre club tout au long de l'année.

Pour tout renseignement complémentaire (pré-inscriptions recommandées)

Trésorière : Anne Monique SIMONIN

ampsimonin@orange.fr /

06 76 90 24 41

Président : Philippe ROGER-BERUBET

philippeberubet@yahoo.fr

Et pour tous, rendez-vous au forum des associations pour les inscriptions de la prochaine saison !

Le TC La MONNE vous propose la pratique du tennis : du tennis loisirs au tennis compétition !

Des leçons sont proposées pour tous les niveaux :

- Mini-tennis : 1 heure par semaine (4/6 ans)
- Ecole de tennis : 1 heure par semaine (7 à 14 ans, débutants et confirmés)
- Club junior : 1,5 heure par semaine (niveau compétition)
- Des cours collectifs adultes sont proposés le soir en semaine et le samedi après-midi. Les groupes sont faits par le moniteur en fonction des niveaux.

Le club regroupe aujourd'hui environ 135 adhérents. Les joueurs peuvent s'entraîner sur les 4 terrains mis à disposition et dans la salle de Saint-Amant-Tallende. Tous les sites permettent de jouer en nocturne grâce à l'éclairage :

- 2 terrains neufs en béton poreux à Saint-Amant-Tallende
- 2 terrains en gazon à Saint-Saturnin

Le club participe à toutes les compétitions proposées par le comité du Puy-de-Dôme et la ligue d'Auvergne-Rhône-Alpes (championnat séniors de septembre à décembre, championnat jeunes, championnat de printemps au niveau départemental, pré-régional et régional). Toutes ces compétitions se conjuguent aussi bien au masculin qu'au féminin.

Cette année 2 titres départementaux ont été remportés :

- chez les jeunes garçons par l'équipe des 11-12 ans composée de Léo ALDIGIER, Lucas COURSIMAULT, Lucas MARGINIER, Lorenzo BERTOLI et Aubin SEDJAR DELMAS et coaché par leur capitaine Maxime CHOSSON
- par l'équipe des hommes + de 65 ans emmenée par leur capitaine Philippe ROGER BERUBET



Le 5 juillet après midi la fête de l'école de tennis a eu lieu sur les terrains de Saint-Amant-Tallende

40 enfants ont participé à des jeux avant de partager le goûter de fin d'année.

Le 7 juillet soirée bowling pour les ados



3 des jeunes avec l'entraîneur Maxime



L'association Saint-Verny de Saint-Amant-Tallende



Week-end de Pentecôte

A l'occasion du week-end de Pentecôte du vendredi 26 au lundi 29 mai, a eu lieu la fête de la Saint-Verny ou fête des Baisles. Les nouveaux couples « Inès et Philippe Derost et Françoise Chastang et David Bernet » ont été « couronnés » et présentés à la population le dimanche 28 mai sur le parvis de la mairie.

La fête, qui dure trois jours, a été animée par les autos tamponneuses et les manèges place de l'Église.

Malheureusement, cette année, en raison d'un orage d'une intensité exceptionnelle, les enfants et leurs accompagnants n'ont pas pu participer à la retraite aux lampions dans les rues de Saint-Amant avec comme guide, la très sympathique banda « Le Crest zi Orcet ».

La Banda s'étant réfugiée dans la mairie, un concert improvisé a donc eu lieu dans le hall de la mairie, en attendant que le ciel se calme !

Le lendemain, le mythique tir à la corde a été remporté par notre célèbre « Olivier De Saint-Amant » qui le conserve jusqu'à l'année prochaine. C'est ainsi que la tradition perdure et que la ville s'anime avec la qualité de vie qu'on lui connaît.

Un grand merci aux saint-amantoises et saintamantois qui participent chaque année à animer cette belle fête.

Fête de la musique

Cette année, les agendas des organisateurs et les différents groupes approchés n'ont pas « matché » comme on dit aujourd'hui. La fête n'a malheureusement pas eu lieu. Rendez-vous l'année prochaine...

Prochain RDV : la brocante du 15 octobre 2023



Le SAT SC (Saint-Amant et Tallende Sporting Club) entame sa 5^{ème} saison !



Le SAT SC continue son développement avec plus de 150 licencié(e)s réparti(e)s dans les neuf catégories suivantes : baby-foot mixte (3-4 ans), U6/U7 mixte, U8/U9 filles, U10/U11 filles, U12/U13 filles, U14/U15 filles, U16/U18 filles, séniors féminines & séniors masculins. Nous poursuivons la structuration du club avec des éducateurs/éducatrices formé(e)s et diplômé(e)s.

Mardi 4 Juillet 2023, après la délibération de la Commission Label Départementale, puis validation au niveau de la FFF par le BELFA, le club a obtenu le LABEL JEUNES FFF CREDIT AGRICOLE FEMININ – NIVEAU ARGENT.

C'est une belle récompense après 4 années d'existence. C'est un travail quotidien et commun entre les dirigeants, éducateurs, licencié(e)s et familles. Nous sommes heureux de pouvoir proposer aux villageois de Saint-Amant-Tallende, Tallende et communes voisines, un club structuré, bienveillant, respectueux et familial.

La saison sera rythmée par une remise officielle du label, une Coupe de France pour les séniors masculins, un stage multisports pendant les vacances de Pâques et pour la première fois, un tournoi pour l'ensemble des catégories en fin d'année de U6 à séniors.

Si vous souhaitez nous rejoindre et vivre cette belle aventure en tant que bénévoles, joueurs/joueuses ou partenaires, vous pourrez nous retrouver dans un premier temps au forum des associations. Les jours et horaires définitifs seront communiqués début septembre sur notre page facebook (Saint-Amant et Tallende Sporting Club). La reprise des entraînements aura lieu en Août

pour les plus grands, et début septembre pour les plus petits.

Contact :
Esteve Marlène
06.98.49.40.80





MASADO

La nouvelle saison sportive 2023/2024 arrive, l'association MASADO continue à proposer les activités « PILATES » « YOGA » « ZUMBA » et une nouveauté.



NEW 2023 pour spécial KIDS :

Nous lançons un combiné de 3 sports pour les jeunes entre 5 ans ½ et 12 ans.

Chaque semaine, durant 1 heure, tous les mercredis entre 14h et 15h (horaire à confirmer), un sport différent à chaque séance « Le Pilates spécial enfant / Le Yoga spécial enfant / La Zumba spéciale enfant » durant toute l'année scolaire. Nous sommes très heureux de retrouver :



Le « PILATES » avec Aurore :

Le lundi soir de 18h45 à 19h45 pour le Pilates Débutant.

Le lundi soir de 19h45 à 20h45 pour le Pilates Intermédiaire.

Les deux cours se déroulent à la salle de motricité, école maternelle, « Entre 2 Rivières ».

Vertus du « Pilates » : amélioration de la posture, renforcement des muscles profonds, votre corps devient fort et souple.

« Un moment pour Soi tout simplement ».



Le « YOGA » avec Jacqueline :

Le lundi matin de 09h30 à 10h30, à l'extension de la salle Polyvalente.

Le mercredi soir de 19h00 à 20h00 à la salle de motricité, école maternelle, « Entre 2 Rivières ».

Vertus du « Yoga » : Réduction de votre stress, travail sur la respiration, renforcement des défenses immunitaires, remèdes pour l'arthrose.

« Vivre beaucoup plus sereinement ».



La « ZUMBA » avec Sylviane :

Le vendredi de 19h à 20h, à l'extension de la salle Polyvalente.

« Tout naturellement, sculpter et brûler ses calories tout en plaisir ».

Durant l'année sportive, nous vous proposons **3 ateliers annuels :**

L'**atelier d'automne**, séances Yoga et Pilates avec cours global axé sur le dos et le travail des abdominaux.

L'**atelier de printemps**, séances Yoga et Pilates avec cours global axé sur les cervicales, les épaules et bras.

L'**atelier de l'été**, séances Yoga et Pilates avec cours global axé sur le bien-être du ventre.

Dates prévisionnelles :

Samedi : 18/11/2023 de 9h30 / 12h

Samedi : 10/02/2024 de 9h30 / 12h

Samedi : 01/06/2024 de 9h30 / 12h

Pour tous renseignements complémentaires.

@ : association.masado63450@gmail.com

Tél : 07 86 26 89 51

LES PUCES DES COUTURIÈRES



Organisées par
**PIQUE et PIQUE
et
BOUT'CHIFFONS**

Dimanche 24 septembre 2023

Salle Pignol, rue du Suzot **9h / 17h**

SAINT-AMANT-TALLENDE

SEN DO

Nos 24 adhérents ont bien travaillé cette année ! une année entre qi gong, yoga thaï, do in et divers ateliers portant sur des thématiques différentes ont rencontré un vif succès (qi gong du Foie, qi gong et do in pour le sommeil, l'immunité, qi gong de la femme, ateliers de yoga thaï...). L'année s'est clôturée autour d'un repas partagé et de l'assemblée générale de Sen Do pour un moment convivial. Venez nous rencontrer lors du forum des associations ! Nous serons heureux de répondre à vos questions.

PAR LA DÉTENTE, RETROUVER LA VITALITÉ

Qi Gong Par sa gestuelle lente et harmonieuse, ce travail de souffle aux nombreux bienfaits s'apparente à une méditation en mouvement.

Do In Pratique de concentration et attention, ces automassages et étirements apportent une grande détente et une meilleure conscience de son corps.

Ruesi Datton Ces exercices de santé d'origine thaïlandaise mêlent respirations, postures, automassages, acupression et méditation. Ces techniques apportent bien-être physique et émotionnel.

Cours hebdomadaires
Randonnées Qi Gong
Ateliers

Renseignements et Inscriptions :
06.87.17.97.39 asso.sendo@gmail.com
<http://asso-sendo.blogspot.fr>
Sen-Do-Shiatsu-Qi Gong





Judo

Le club JAP63 (Judo Aventure Passion) a terminé l'année scolaire le samedi 17 juin par un gala de démonstration de pratique du judo. Ce gala n'ayant pu se dérouler depuis plusieurs années pour cause d'organisation ou de COVID, les parents ont été ravis de pouvoir voir évoluer leurs enfants.

La pratique du judo commence très tôt pour les garçons et les filles. Franck, l'entraîneur, a pu montrer les 1er exercices de motricité et de contact pour les plus petits tandis que les plus âgés ont pu montrer différents exercices et prises. Certains très impressionnants ! Ce gala a été l'occasion de rappeler le palmarès des champions du club, notamment par les ceintures noires. A l'issue de ce gala le groupe des



Jeunes qui ont eu la ceinture marron à l'issue du Gala

ceintures bleues s'est vu remettre la convoitée ceinture marron.

Vous aimez le sport, la rigueur, le respect... toutes les valeurs du judo, vous pourrez retrouver ce club lors du Forum des associations.



Collectif La Soupape

Ras-le-bol de jeter à la déchetterie des appareils en panne qui sont - très probablement - réparables moyennant un peu d'outillage et de patience ?



Le Collectif la Soupape propose désormais, de façon bimestrielle, un Repair-Café,

La Soupape : « Réparer sa voiture mais pas que... »

Le Repair Café s'inscrit dans la droite ligne de la philosophie du Collectif La Soupape. C'est une association de Saint-Amant-Tallende qui s'est fédérée autour de la maintenance et de la réparation de son véhicule automobile. Nous avons mutualisé un atelier, de l'outillage mais surtout nous partageons nos compétences et des savoir-faire. Un lieu qui se veut alternatif dans lequel il y a aussi des spectacles, joués dans l'atelier même.

Comment-ça marche ?

Le Repair Café, vous offre un espace d'échanges et de partages où l'on essaie ensemble de donner une seconde vie à vos vieux objets cassés.

Vous venez avec un objet endommagé ou en panne (électroménager, électronique, outillage...), et des réparateurs bénévoles

de La Soupape essayeront de les remettre en état avec vous. Vous y apprendrez à diagnostiquer l'origine d'une panne, démonter, remonter, changer ou réparer la ou les pièces défectueuses. Et vous repartez avec un objet qui fonctionne. Vous apprendrez plein de choses et redeviendrez un peu acteur dans ce monde qui ne nous voit que comme des consommateurs.

Faut-il être adhérent à La Soupape ?

Non, pas besoin d'être adhérent pour venir réparer un objet. Et c'est gratuit ! A ce prix-là, franchement, c'est donné ! Elle n'est pas belle la vie ?

Simplement, si vous êtes content de la réparation, une tirelire sera à disposition selon votre bon vouloir et vos possibilités, afin de pouvoir investir au fil du temps dans un outillage plus spécifique, qui sera mutualisé.

C'est où ?

A La Soupape au 37 bis rue de La Chappelle

C'est quand ?

Tous les deux mois, un vendredi soir, de 18h à 21h.

A la rentrée de septembre, surveillez le panneau d'affichage municipal...

Intéressé-es ?

Appelez le 06 37 10 37 87, un adhérent de La Soupape prendra le temps de répondre à vos demandes.

Et bien sûr, plus d'infos sur le site de La Soupape

<https://collectif-la-soupape.org/>





Création du CMV

Une nouvelle association a vu le jour sur Saint-Amant-Tallende au mois de juin 2023 et devrait ravir tous les amateurs de la petite reine.

Un club de cyclisme vient en effet de s'installer sur la commune sous le nom du Team Cycliste de la Monne et de la Veyre (Team CMV), sous la houlette de son président saint-amantois Olivier ROGEAUX, et grâce à la précieuse contribution de la Mairie.

Le club propose une pratique du cyclisme sur route en compétition, avec une double-affiliation auprès de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), mais également auprès de l'UFOLEP, permettant ainsi à tous les coureurs de choisir leur fédération en fonction du niveau de performance recherché.

Traditionnellement, la FFC est plutôt réservée aux jeunes coureurs attirés par la compétition, tandis que l'UFOLEP met plutôt l'accent sur la convivialité et accueille beaucoup d'anciens coureurs et de débutants.

Mais le club propose également une pratique du cyclisme en randonnée, avec des sorties prévues tous les week-ends, et ce pendant toute l'année.

Ces sorties permettent à tous les membres de se retrouver pour le plaisir de rouler ensemble car la convivialité est la



marque de fabrique du Team CMV. Le club est ouvert à toutes les pratiques, notamment le VTT et le cyclo-cross, et également aux féminines.

L'association, qui organise déjà un critérium sur la commune au début du mois de juin depuis 2 ans, sera également présente au forum des Associations et pourra vous présenter ses différentes activités.



Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à adresser un mail à l'adresse suivante :

team.cycliste.monne.veyre@gmail.com



Les adhérents de l'association HARMONIE SENS 63 se sont réunis pour leur assemblée générale annuelle le 30 juin, qui s'est poursuivie par un goûter amical. L'année écoulée a été très positive avec des moments de détente et de partage pendant les cours de gymnastique sensorielle, les ateliers de méditation et de Reiki (nouveaux cette année et très appréciés par les participants). L'association a fait l'acquisition de deux tables de massage, très utiles lors des ateliers de bien-être.

Nous avons terminé l'année en organisant une sortie nature et découverte autour du village de Montpeyroux, qui s'est prolongée par un repas au restaurant l'Hortus, puis par la visite du village et la montée du donjon. Cette journée a été très appréciée par l'ensemble des participants, dans la convivialité et la détente.



Association Harmonie sens 63

Notre association vous propose des activités axées sur la détente et le bien-être :

- Cours de gymnastique sensorielle hebdomadaires (jeudi soir ou vendredi matin) ou en atelier régulier le samedi AM.

Cette pratique basée sur la pédagogie perceptive, apporte souplesse, détente et vitalité.

- Ateliers réguliers de méditation, Reiki ou autres ateliers axés sur le bien-être.

La méditation permet de se libérer du stress, de l'anxiété et aboutit à un état d'apaisement et de bien-être.

Le Reiki est une méthode énergétique qui est destinée à harmoniser le corps, l'esprit, les émotions pour un mieux-être global et durable.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter

Françoise Boutonnet au 06.84.59.35.63.

Email : harmoniesens63@laposte.net



Histoire & Patrimoine

Pour son activité estivale, l'association a organisé, en partenariat avec l'Office de Tourisme, trois balades à la découverte de la montagne de la Serre et les visites historiques du bourg chaque vendredi de juillet et août. Le 8 juillet, une dizaine de bénévoles s'étaient donné un rendez vous matinal pour nettoyer les deux lavoirs situés près du pont de la Monne. A l'aide de balais, pelles, racloirs et brosses, ils ont redonné un bel aspect aux pierres et fonds des lavoirs.

Pour les journées du patrimoine, nous avons répondu avec les propriétaires du château de Murol en Saint-Amant, à l'appel des ministères de la Culture et de l'Education Nationale de prendre des initiatives permettant aux enfants des écoles de découvrir leur patrimoine de proximité. Cela se déroulera avec l'appui de nos bénévoles et de la municipalité pour le moment de rafraîchissement, sur la journée du vendredi 15 septembre. Les élèves découvriront ainsi successivement trois pôles d'intérêt : le château, la place Pallet (premier maire de Saint-Amant, alimentation en eau potable par les fontaines, ...) et le pont de La Monne (passage de la Reine Margot, voies de communication au moyen âge, ...)

Le samedi 16 septembre de 15h00 à 16h30 et le dimanche 17 septembre de 17h00 à 18h30, nous proposerons la visite guidée de l'église de Saint-Amant. Seront évoqués son histoire, sa construction et ainsi son architecture, et l'attention attirée sur les vitraux, le statuaire et les objets du Culte, sans oublier les hommes illustres qui l'ont connue.

En préparation pour mi-octobre, une exposition multi sujets pour la publication d'un (ou deux) livret thématique sur l'histoire de notre commune.



Imagine... !



BALADE NATURE •

Samedi 17 juin

C'est sous le soleil que petits et grands ont fait le tour des vergers. Les enfants ont pu confectionner de jolis tableaux colorés grâce aux

trésors trouvés dans la nature (fleurs, feuilles, brindilles...). Après 3 km de promenade, le goûter sous le pont de la Monne a régalé les marcheurs. Certains ont même pu se rafraîchir en trempant les pieds dans l'eau...

FEST'IMAGINE

Imagine fait son cirque – Samedi 2 septembre

Avant de démarrer une nouvelle année, nous vous invitons à l'édition 2023 du Fest'Imagine.

Au programme :

à partir de 15h30 : jeux en bois, ballons à sculpter
de 16h30 à 18h30 : ateliers cirque

à partir de 19h30 : concert tout public de « Junior



le vieil alligator »
Restauration sur place.
Nous espérons vous voir nombreux !

CALENDRIER 2023

Jeudi 28 septembre : apéro rencontre : moment convivial pour venir découvrir l'équipe et ses actions !

Journée jeux : date à définir
Novembre (date à venir) : spectacle d'automne en partenariat avec Anim'mômes

Samedi 16 décembre : spectacle de Noël

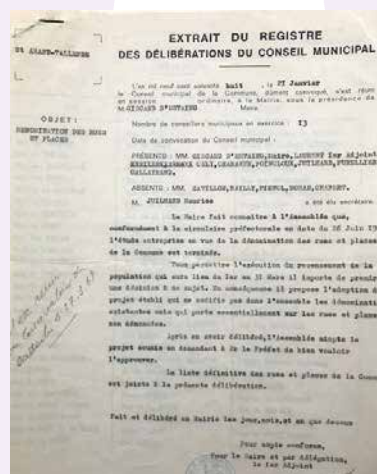


Histoire et Patrimoine

Histoire & Patrimoine avait envisagé de réaliser un livret sur l'origine des noms des places et rues de notre village. Hélas, il faut avouer que cette entreprise s'est vite avérée compliquée ! S'il fut facile de rédiger les biographies des personnalités locales, beaucoup de noms de rues gardaient leur mystère ! Comment expliquer par exemple l'origine du nom de la rue du Petit Paris !

Nous vous proposons donc dans ce numéro et les suivants, d'évoquer l'histoire de quelques places et rues de notre cité. Il faut d'abord savoir que dans le passé la domiciliation des habitants de la commune se faisait plus par quartiers que par rues ; ainsi entre les recensements de 1881 à 1911 on arrive à compter entre 14 et 16 quartiers dont certains rappellent bien évidemment le nom des rues actuelles, d'autres sont beaucoup plus difficiles à situer (le quartier des vieilles hardes par exemple !). A la lecture des documents de recensement, on s'aperçoit d'une part que les limites de ces quartiers sont très variables, d'autre part que, les agents recenseurs choisissaient d'utiliser à leur convenance, soit les noms de rues (en 1846 ou 1866), soit les noms de quartiers (en 1856 ou 1911).

Il faut donc attendre 1968 pour que le nom des rues et places de la commune soit officiellement fixé par une décision du conseil municipal voir ci-après.



adjoint au Maire.

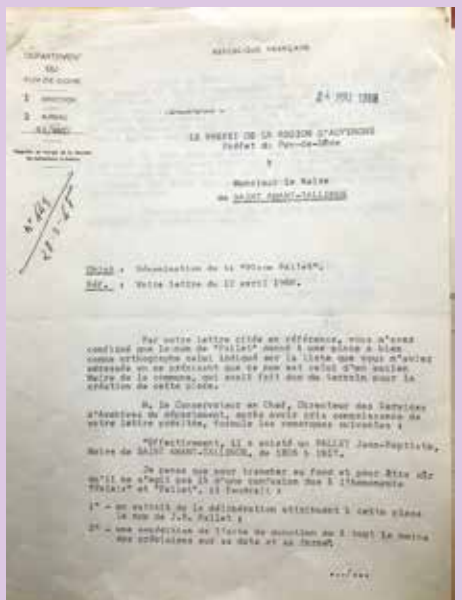
Nous avons choisi de commencer cette série d'article par la place Pallet qui porte le nom du premier maire de St-Amant.

Et la commune de passer commande, le 29 juin 1968, de 80 plaques à la société Reverchon de Caluire dans le Rhône. On compte donc à cette date 41 rues ou places. Aujourd'hui on en dénombre environ 60. Une numérotation précise des immeubles sera réalisée il y a une trentaine d'année (1992) par Pierre Chanet,

LA PLACE PALLET

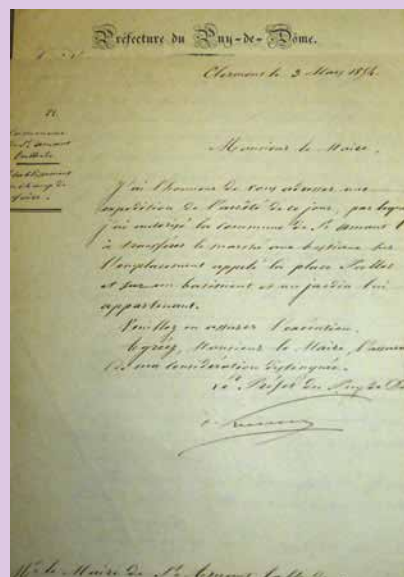


Elle apparaît déjà sur l'Armorial de G. Revel !



Le 3 mars 1854, le préfet du Puy de Dôme autorise le transfert du marché au bestiaux de la place de l'Aise sur la place Pallet

Plus tard, on y battra le blé, on y installera l'alambic, on y poussera même la chanson à l'occasion de la fête des Baisles.



En 1968, un différent oppose la commune aux services départementaux qui avaient transcrit le nom de la place en "Place du Palais" ; il fallut beaucoup de ténacité au conseil municipal de l'époque pour que soit reconnu la dénomination exacte honorant le premier maire de la commune !

Notre plaisante ville de Saint-Amant doit beaucoup à un homme qui lui a permis de traverser une période riche mais troublée de l'histoire de France : Jean-Baptiste PALLET. Il est issu d'une ancienne famille de notables de Saint-Amant La Cheyre (nom de Saint-Amant Tallende avant la Révolution) qui comptait des marchands, des notaires et des magistrats.



Jean-Baptiste aura une très longue vie pour l'époque, 88 ans. Il est né en 1745. Ayant perdu son père lorsqu'il avait 16 ans et ayant une mère infirme, il va avoir en charge, en tant qu'aîné, une fratrie de sept enfants.

Dès l'âge de 15 ans il avait été nommé par le marquis de Broglie régisseur de ses terres d'Auvergne et notamment du château de Saint-Saturnin. Il va très vite acquérir une charge de notaire royal et sera en même temps appointé procureur de la châtellenie de Saint-Amant.

Faisant montre d'une énergie époustouflante, il va se lancer dans le commerce du grain, essentiellement du blé, qui, à l'époque constituait la moitié de l'alimentation du peuple. Le manque de blé va être en 1789 le catalyseur de la révolution française. Les disettes perdureront durant toute la période révolutionnaire.

Il sera aussi industriel développant sur la 'papèterie du bas', entre Saint-Amant et Tallende, de nouveaux process de fabrication du papier.

En mars 1789 il est élu par la municipalité de Saint-Amant pour désigner à Clermont les deux représentants du tiers état pour la province d'Auvergne aux États Généraux qui vont se tenir à Versailles. En juillet de la même année, face à la 'Grande Peur' qui, suite à la prise de la Bastille, s'est étendue sur toute la France, il va constituer, à Saint-Amant, une garde nationale dont il assurera le commandement.

Fin 1789, dans la nouvelle organisation administrative du territoire national il sera élu premier maire de la commune. Il restera maire d'une façon presque ininterrompue entre 1789 et

1833 traversant les périodes du début de la révolution, du directoire, du consulat, de l'empire et de la restauration.

Il assurera dans ses fonctions, à la fin du XVIII^e siècle, des affrontements très durs avec les membres d'un club jacobin, la Société des Amis du Bien Public, fortement implantée dans la ville.

Il sera même incarcéré, en 1774, période de la Terreur, plusieurs mois par le Comité de Sureté dans les geôles de Clermont. La population de Saint-Amant va, heureusement, se mobiliser pour le faire libérer.

Cet homme va, durant cette période, être déchiré entre ses fortes convictions religieuses et son sens du civisme dans ses fonctions de premier magistrat de la ville.

Le consulat puis l'empire vont permettre à son génie de pleinement s'exprimer dans la reconstruction de la cité. Il va rebâtir les édifices publics, la 'maison commune' (équivalent de la mairie), l'église, l'horloge, les fontaines. Il va créer un nouvel urbanisme au niveau de la voirie urbaine et des routes de circulation. Il réparera, à grands efforts, les ponts emportés par les crues de la Monne et de la Veyre.

Pour permettre le développement du commerce il va construire une halle au blé.

Confronté à une situation épouvantable des finances publiques il va réformer le système des contributions directes qui avait été perverti pendant les premiers mois de la révolution. Il va aussi, dans des circonstances difficiles, mettre en place un système d'octroi sur les produits entrant dans la cité (animaux, viande, vin...).

Jean-Baptiste Pallet aura, toute sa vie, été très sensible au sort des pauvres et des indigents donnant de sa personne et de sa fortune pour rétablir l'hospice.

Plus d'un siècle après, nous, habitants de Saint-Amant, gardons le souvenir de l'énorme contribution apportée au bien-être de notre cité par le premier magistrat de notre commune.

En mars 1789 les habitants de Saint-Amant désignent ce notaire royal pour rédiger le cahier de doléances de la paroisse. Suite à la création des communes en novembre 1789, il est élu maire en décembre 1789.

En décembre 1790, il est cependant remplacé par Pierre Tourres. Le courant révolutionnaire modéré et pragmatique représenté par J.B. Pallet a été mis en minorité par des révolutionnaires plus durs. Ces derniers ne tiennent que deux ans et J.B. Pallet redevient maire en décembre 1792.

En mai 1794 (Floréal an II), alors que la terreur est instituée et que l'on guillotine en masse, J.B. Pallet est dénoncé pour des actes contre-révolutionnaires et emprisonné à Clermont-Ferrand.

Les conseils municipaux de Saint-Amant (alors rebaptisé Amant-la-Cheyre) et des communes voisines se manifestent publiquement en sa faveur tandis qu'il se défend avec habileté devant le tribunal révolutionnaire. En septembre 1794, après la chute de Robespierre et la fin de la terreur, il est libéré, revient à Saint-Amant et reprend ses fonctions de maire.

De 1799 à 1803 J.B. Pallet cesse d'être maire tout en restant conseiller municipal. Il est remplacé par Gilbert de La Tour-Fondue.

En 1803 J.B. Pallet redevient maire. Il apprécie certainement le retour à l'ordre économique, monétaire, juridique, religieux et social du consulat et de l'empire.

L'empire napoléonien prend fin en avril 1814 et J.B. Pallet reste maire alors que Louis XVIII devient roi. En mars 1815 Napoléon revient de l'île d'Elbe et reprend le pouvoir. J.B. Pallet qui s'était soumis au roi est destitué de ses fonctions de maire. Cela dure 100 jours et il redevient maire après Waterloo et le retour de Louis XVIII. Il exerce ces fonctions jusqu'en 1819. Il a alors 74 ans, âge d'une retraite bien méritée. Il a été maire pendant près de 25 ans, sur une période de trente ans.

Paul





Une belle saison d'été qui s'annonce pour l'AMAP de la Monne !

Pour le 5^{ème} été consécutif, les producteurs bio et locaux de l'AMAP vont ravir les papilles des adhérents avec des produits variés, de qualité et de saison : des tomates charnues, des fraises sucrées, des salades feuillues, ou encore de bons fromages de chèvre et des poulets.

Pour fêter l'arrivée des beaux jours, et les produits de saison qui vont avec, l'AMAP de la Monne a organisé comme chaque année une distribution ouverte à toutes et tous. Ces distributions exceptionnelles sont proposées deux fois par an pour faire découvrir les producteurs et mettre en avant l'aspect fédérateur du projet et du lien social créé.

C'est donc le 13 juin dernier que les AMAPiens, producteurs, habitants et habitantes se sont retrouvés Place de la Mairie. Et pour rendre ce moment convivial, une buvette, de la musique et quelques petites gourmandises sont généralement de la partie.

Concrètement, comment ça se passe ?

Le réseau de l'AMAP permet à ses producteurs et artisans locaux & bio, d'avoir une visibilité et sécurité pour les mois à venir grâce aux engagements des AMAPiens.

Chaque mardi sur le Parvis de l'église, les AMAPiens adhérents de l'association se retrouvent entre 18h30 et 19h45 pour récupérer leur panier auprès des producteurs et artisans bio & locaux. Une grande diversité de produits bio et locaux est proposée sous contrat ou commandes prépayées : légumes,

œufs, pain, farine, châtaignes, gâteaux, fromages et yaourts de chèvre, fruits, bières, tisanes, vins, savons, etc.

En adhérant vous avez également la possibilité de venir plus ponctuellement. De même, si vous avez envie de tester pendant 3 semaines avant de vous engager c'est tout à fait possible ! Venez nous rencontrer, l'équipe de bénévoles se fera un plaisir de tout vous expliquer.

Vous souhaitez plus d'informations ?

Venez nous rencontrer lors des distributions ou n'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions, une équipe est toujours prête pour échanger : contact@amapdelamonne.org | www.amapdelamonne.org

Suivez aussi nos actualités sur notre page Facebook [@amapdelamonne](https://www.facebook.com/amapdelamonne)

Retrouvez-nous également lors du Forum des Associations début septembre !

*Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne



APE

L'Association de Parents d'Elèves Entre Deux Rivières a proposé cette année encore plusieurs actions à destination des enfants et des parents. Nous avons pris plaisir à vous retrouver le vendredi de chaque vacances devant l'école pour vous proposer les gâteaux faits par les bénévoles. Nous avons renouvelé le partenariat avec les commerçants locaux pour les ventes de Noël et avons organisé le premier Vide Coffre à Jouet de la commune au mois de mars. L'APE a pris grand plaisir à organiser la kermesse de l'école le vendredi

30 juin dans les cours de l'école élémentaire : les parents se sont mobilisés largement pour organiser ce moment plein de jeux et de partages. Les stands ont été tenus par des parents mais également par d'anciens élèves de l'école. Les animations ont ravi les petits qui ont pu terminer la soirée en dansant, sans que les parents ne soient en reste puisque nous avons pu assister à un superbe "tir à la corde des Papas"... Les bénéfices de nos actions nous permettent de soutenir les projets éducatifs des enseignants, les sorties scolaires ou renouveler le matériel.

Nous espérons vous retrouver nombreux l'année prochaine pour organiser de nouveaux événements !

Nous vous invitons à l'assemblée générale le jeudi 14 septembre 2023 qui aura lieu à la salle des éclaireurs à 20h00.





A.R.S.A.



L'association de randonnée de Saint-Amant-Tallende (ARSA) a organisé le dimanche 30 avril sa deuxième marche des gorges de la Monne.

Grâce à une météo clémente, cette manifestation a été un succès avec la participation de 400 marcheurs répartis sur 3 parcours de 8, 17 et 26 km. Les plus courageux ont pu profiter de ce superbe site classé et protégé depuis 1979, magnifique lieu de verdure, calme et sauvage.

Les randonneurs ont pu se reposer et se restaurer aux différents points de contrôle, au foyer de Ceyran à Saint Sandoux, admirer l'abbaye de Randol et même profiter d'un repas chaud préparé et servi par les membres de l'association sur la commune d'Olloix.

L'ARSA remercie en premiers les randonneurs, les municipalités, le foyer de Ceyran et l'abbaye de Randol et bien sûr tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette journée.

Nous vous donnons rendez-vous le 17 septembre pour participer à notre deuxième "marche gourmande".

À cette occasion, des flyers seront distribués dans les commerces de Saint-Amant-Tallende.



Amicale Laïque de Saint-Amant-Tallende (ALSAT)



La nouvelle saison approche à grands pas, avec des nouveautés ! En effet, notre amicale lance deux nouvelles sections en cette saison 2023-2024 : la danse en couples (Nathalie, professeure professionnelle de danse, vous fera découvrir la bachata, la rumba, le tango et autres danses latines ainsi que la valse) et les ateliers d'écriture (animés par Sabine, vous pourrez laisser aller votre imagination et vous laisser guider par vos mots).

L'Amicale poursuit bien sûr ses autres activités en proposant aux adultes comme aux enfants diverses activités sportives et de loisir.

Concernant les activités sportives, la salle Pignol accueille nos entraînements de badminton ainsi que ceux de tir à l'arc, où enfants, personnes en situation de handicap et adultes peuvent se former avec l'appui d'entraîneurs diplômés ! La salle Dourif (allée des Marronniers), quant à elle, permet aux adultes de la section fitness (renforcement musculaire et pilate, adultes) de travailler leurs muscles sous l'œil professionnel d'un coach diplômé et aux enfants de 5 à 11 ans de la section multisports de découvrir tout au long de l'année une diversité de sports, là aussi avec un encadrement professionnel.

Pour ce qui est des activités de loisir, les sections jeux de société et loisirs créatifs se poursuivent, offrant des moments de convivialité et de partage.

Rendez-vous au forum des associations inter-communal ou sur l'un des créneaux (essai gratuit, n'hésitez pas à venir découvrir nos activités !) pour en apprendre un peu plus sur ce que nous proposons.

Section	Jour	Horaire	Public	Lieu
Badminton	Lundi	20h-22h	Adultes	Salle Pignol
	Jeudi	20h-22h	Adultes	
Tir à l'arc	Mardi	17h30-18h30	Enfants débutants	Salle Pignol
	Mercredi	8h30-10h	Adultes	
		16h-17h	Personnes en situation de handicap	
		17h-18h	Enfants débutants	
		18h-19h	Enfants confirmés	
		20h-22h	Adultes	
Fitness	Mercredi	20h30-21h30	Adultes	Salle Dourif
Multisport	Mercredi	14h-15h	Enfants 8 à 11 ans	Salle Dourif
		15h-16h	Enfants 5 à 8 ans	
Atelier d'écriture	3 ^e mardi du mois	15h - 16h30		Salle Dourif
Danse de couple	Mercredi	18h-19h	Adultes	Salle Dourif
Loisirs créatifs	un lundi sur deux	20h15 - 22h	Adultes	Salle Dourif
Jeux de société	Mercredi	14h-18h	Adultes	Salle Pasteur



Nouvelles recrues

Le centre de secours de Saint-Amant-Tallende accueille deux nouvelles recrues :



Le Sapeur Nicolas Cheville, 34 ans, expert en assurance. Nicolas a suivi un cursus de Jeune Sapeur-Pompier à Orcines. Il a ensuite été Sapeur-Pompier Volontaire dans ce centre jusqu'en 2011. Il réside aujourd'hui sur la commune du Crest et a décidé de reprendre son engagement de Sapeur-Pompier Volontaire au sein de notre Centre de Secours. Il va prochainement suivre les formations de secours d'urgence aux personnes et de lutte contre les incendies.

Le Sergent-Chef Xavier Thomas, 36 ans, pompier d'entreprise. Xavier est Sapeur-Pompier Volontaire depuis 2004. Il a commencé sa carrière au sein du Centre de Secours Principal de Riom puis l'a poursuivie au sein du Centre de Secours de Manzat. Nouvellement installé sur la commune de Saint-Amant, il est intégré et opérationnel depuis le 1er juillet au sein de notre Centre de Secours.

Nous leur souhaitons la bienvenue et un plein épanouissement au sein de notre caserne.

30 ans de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

En septembre 1993, la section des Cadets de Saint-Amant-Tallende voyait le jour sous l'impulsion d'Yvan Martinez, Philippe Villeneuve, Claude Bonnet, Jean-Michel André, Frédéric Faure et d'autres collègues. Cette section de cadets, puis de JSP a formé des centaines de jeunes, créant un véritable vivier pour renforcer les effectifs du centre de secours de Saint-Amant-Tallende et de nombreuses casernes voisines. Certains jeunes sont devenus sapeurs-pompiers professionnels, ou militaires au sein de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) ou du Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille (BMPM). Cet anniversaire sera fêté à l'occasion de la cérémonie de Sainte-Barbe du centre le 16 décembre. La section est aujourd'hui présidée par Rémi Morette qui est également Président de la commission des JSP de l'Union Départementale.

Visites de la caserne

Avant l'été, la caserne a accueilli de nombreux visiteurs.

La garderie de la communauté de communes, l'école publique de Saint-Amant, des assistantes maternelles du secteur ainsi que le domaine du Ceyran ont eu l'opportunité de visiter notre Centre de Secours. Les retours ont été très positifs et nul doute que ces visites auront permis de faire naître des vocations au sein du public concerné. Nous remercions tous les Sapeurs-Pompiers du Centre qui ont ouvert les portes de la caserne à ces visiteurs.



Équipement du Camion-Citerne Feux de Forêt (CCF)

En ce début d'été, l'engin du Centre destiné à la lutte contre les feux d'espaces naturels a été équipé d'une lance fixée sur la cabine de l'engin. Ce dispositif, contrôlé depuis la cabine, permet de traiter des feux tout en assurant un déplacement de l'engin et en préservant le personnel en sécurité. Notre engin est l'un des quatre équipé par ce dispositif en test dans le département. Les retours d'expérience que nous fournirons permettront éventuellement d'apporter des améliorations et d'envisager le déploiement de ce dispositif sur d'autres engins du département. Le fonctionnement de ce dispositif a été expliqué par le Lieutenant Cohadon et a été testé par toutes les équipes de garde afin de pouvoir l'utiliser en intervention en vue de la saison estivale.





La Médiathèque

La médiathèque vous accueille toute l'année avec un programme d'animations adapté à tous les publics. Cette année, le public a pu découvrir des coloriages en réalité augmentée, une exposition interactive, une conteuse venue de Côte d'Ivoire, des lectures de textes, drôles, poétiques, émouvants.

Les classes ont-elles aussi pu visiter la médiathèque, découvrir des tapis à histoires et emprunter des livres.

Rétrospective de l'année 2022-2023 en photos :



La programmation de 2023-2024 sera aussi riche et pleine de rencontres.

Mercredi 18 octobre, 14h à 16h • Atelier numérique avec CAPPA ESRP/ESPO du Marand

La culture à portée de clics. Partez à la rencontre de sites culturels et touristiques d'Auvergne et d'ailleurs à travers la découverte de plusieurs outils numériques : visites virtuelles et interactives, applications mobiles, sites Internet.

Public : adultes / Nombre de places : 10

Samedi 28 octobre à 9H30 • Le Temps des bébés : lectures

Un temps privilégié de lectures, comptines et jeux de doigts pour les tout-petits.

Public : 0-3 ans

Samedi 2 décembre, 14h à 17h • Jeux à la médiathèque avec La Vache Carrée

Les animateurs de La Vache Carrée viennent vous proposer des jeux de sociétés à découvrir et à partager entre amis ou en famille.

Public : tout public

Mercredi 20 décembre à 9h30 • Le Temps des bébés : lectures

Un temps privilégié de lectures, comptines et jeux de doigts pour les tout-petits.

Public : 0-3 ans

Du 18 au 21 janvier 2024 • Les Nuits de la lecture



Les animations du réseau de lecture publique de Mond'Arverne sont gratuites. Les places sont parfois limitées, pensez à vous inscrire sur le site <https://mediatheques.mond-arverne.fr/> ou par téléphone.

Retrouvez le programme complet en ligne ou en version papier dès septembre.

Et pour plus d'informations sur la médiathèque, retrouvez-nous au Forum des associations et dans nos locaux aux heures d'ouverture :

**Mardi 16h30-18h30 ;
Mercredi 10h-12h et 14h-18h ;
Samedi 10h-12h et 14h-17h.**

Forum intercommunal des associations

Samedi 09 septembre 2023

Salle polyvalente Jacques Pignol
Saint-Amant-Tallende
de 10h à 12h30 et de 15h à 17h



Loisir - Culture - Sport
Social - Art

